

Que s'est-il passé à



il y a vingt ans ?

...et maintenant ?

Front Syndical de Classe

Le Front Syndical de Classe agit pour que les organisations syndicales et en particulier la CGT renouent avec les principes de classe et l'objectif de transformation sociale anti-capitaliste

Pédro ROSS
Secrétaire général de la Centrale des travailleurs de Cuba
Intervention au 45^{ème} congrès de la CGT
Montreuil décembre 1995

« *Jamais la nuit n'est plus obscure qu'un instant avant l'aube.* »

Henri KRASUCKI
1991

« *Ne jamais renoncer à un devoir international mondial, même complexe, dans l'espoir, d'ailleurs illusoire, d'être admis dans une organisation ouest-européenne qui boycotte la CGT, non pour son adhésion à la FSM, mais parce qu'elle est la CGT, par anticommunisme, sur des bases politiques et idéologiques. Une question de dignité et d'efficacité.* »

1992, 44^{ème} congrès

« *J'ai beaucoup appris et changé, pour les choix décisifs, je suis resté le même.* »

Benoît FRACHON
Discours prononcé en 1964 devant le Conseil général de la Fédération syndicale mondiale

« *Nous nuirions à la collaboration fraternelle des peuples, nous retarderions l'union ouvrière pour le progrès, pour la liberté et la paix, si nous laissons croire un seul instant que dans l'Union européenne que les capitalistes veulent réaliser, il y a la moindre parcelle de cet internationalisme auquel aspirent les travailleurs. Nous devons au contraire démasquer leurs subterfuges et expliquer que les États-Unis d'Europe dont parlent d'abondance les représentants les plus typiques des monopoles, ne seraient qu'une simple association réactionnaire d'exploiteurs unissant leurs efforts pour maintenir les peuples sous leur domination, et empêcher l'évolution de la société vers le socialisme, vers une véritable collaboration fraternelle des peuples.* »

et

« *Nous le disons très franchement aux militants des organisations qui participent aux institutions du Marché commun, nous n'avons aucune confiance dans la possibilité de transformer ces organismes, de les infléchir vers une politique différente.* »

*A tous ceux qui, lucides, n'ont pas tout accepté avant,
A tous ceux qui n'ont pas tout abandonné après,
A tous ceux qui ne lâchent rien aujourd'hui !*

Précisions

Les réflexions, les témoignages et les critiques visant à corriger, à préciser ou à contredire ce que ce texte avance seront les bienvenues et contribueront à faire évoluer cette réflexion initiale. C'est dire aussi que le présent document version 1.0, comme on dit pompeusement en référence à une modernité supposée, est donc susceptible d'être complété, amendé, modifié.

Les **ANNEXES** ne seront pas jointes au présent document afin de l'alléger, mais mises en ligne sur le site du Front syndical de classe aux adresses suivantes :

- Annexe 1 : [Intervention d'Henri Krasucki au 44e congrès à Montreuil en Janvier 1992](#)
- Annexe 2 : [Lettre du Bureau confédéral à la CE en juin 1993!](#)
- Annexe 3 : [Intervention d'Alain OBADIA à la Commission exécutive du 13 octobre 1994](#)
- Annexe 4 : ["La musette de Gaston Monmousseau "](#)
- Annexe 5 : [H. Krasucki " Syndicats et Unité" Editions sociales, 1980 pages 158-168](#)
- Annexe 6 : [l'article de Joanès Galland, LE PEUPLE N° 1321 Janvier 1991](#)
- Annexe 7 : ["Multiplier les relations et les échanges syndicaux, partout dans le monde"](#)
- Annexe 8 : [Lettre à l'attention de M. Emilio GABAGLIO, Secrétaire général de la CES](#)

Fin septembre 2014

Que s'est-il donc passé à la CGT, il y a 20 ans ?

Le Mur de Berlin s'est écroulé. L'URSS s'effondre. En une quinzaine d'années, la CGT a pratiquement perdu les deux tiers de ses effectifs. De l'avis général et des « experts » en tout genre qui ne manquent pas, le syndicalisme dans son ensemble est en crise. La désyndicalisation et les déserts syndicaux règnent. L'existence même de la CGT est en jeu.

Le monde est en mutation accélérée, technologiquement, socialement, politiquement, géopolitiquement. Le monde du travail est directement percuté. Le chômage et la précarité s'étendent comme une lèpre. Les inégalités explosent au profit d'une infime minorité. Le parti communiste, subissant les contrecoups de sa participation gouvernementale et de l'écroulement à l'Est, connaît un effondrement électoral. Renault-Billancourt, la « *forteresse ouvrière* », symbole et point d'appui des conquêtes sociales pour l'ensemble des salariés est acculée à fermer définitivement ses portes. Les chantres de l'ordre capitaliste annoncent la mort ou la marginalisation de la CGT.

La machine capitaliste et ses organes de propagande fonctionnent à plein régime : fin de l'histoire, fin des idéologies, place au marché et à la libre concurrence sans freins ! La lutte des classes ? Ils ont le sentiment arrogant de l'avoir emporté pour longtemps ! Alors, il faut changer ! Pour s'adapter au nouveau contexte ? Mais dans quel sens ? A quel prix ? Et avec quels alliés nationalement, dans l'Union européenne et dans le monde ? Des choix ont été faits à l'époque qui perdurent en 2014, servant de boussole à la CGT ou du moins à sa direction confédérale. Il n'y avait pas d'autres choix possibles ? En quoi ces choix ont-ils consisté, comment les qualifier et dans quelles conditions le débat qui a présidé à ces choix s'est-il déroulé ? Et ces choix, sont-ils irréversibles ?

Comprendre ce qui s'est réellement passé dans cette période pour s'orienter et agir aujourd'hui, tel est l'objet du présent texte. Sans perdre de vue que ce qui se passe dans la plus grande organisation syndicale de France, héritière d'une longue et glorieuse histoire, revêt une importance majeure pour l'ensemble des travailleurs et pour le pays lui-même.

Repères historiques

Historiquement, la CGT est issue des courants anarcho-sindicalistes et du courant dit du syndicalisme révolutionnaire ou, pour le dire autrement, du syndicalisme se référant à la lutte des classes. Longtemps ont coexisté et s'y sont confronté aux cours de diverses scissions et réunifications les courants réformiste et le courant révolutionnaire. Depuis la Libération, c'est ce dernier qui est devenu dominant, définissant la CGT d'abord comme un syndicat de classe et de masse.

Nous partirons du point de vue suivant : le courant révolutionnaire s'incarne principalement dans le courant communiste et le PCF. Cette appréciation n'impliquant aucune exclusive puisque des militants non-communistes, fermes partisans des positions de classe comme Louis Saillant, Livio Mascarello, Alain Le Léap ont occupé d'éminentes responsabilités au sein de la CGT comme au niveau international. En tout état de cause, compte tenu du rôle que jouent les militants communistes du PCF, et de leur place dans la CGT, la question de l'examen du rapport entre le PCF et ses orientations avec les choix propres à la CGT est incontournable. Sans concession bien sûr au pathos réactionnaire d'une CGT sous la coupe communiste, muet par ailleurs sur les liens multiples des autres organisations avec les partis politiques divers, le patronat, voire les officines nationales ou étrangères !

Que s'est-il donc passé dans les années 90 pour que la journaliste des Échos, Leïla de Comarmond, puisse affirmer dans un récent ouvrage¹, sans être démentie, que ces vingt dernières années ont changé la CGT au point qu'on puisse parler d'une véritable mutation ? C'est à cette question que le présent document va s'efforcer de répondre, avec pour règle de s'appuyer sur les faits et les documents disponibles. En concentrant notre réflexion sur la période 1992-1995, de la période précédant le 44^{ème} congrès au 45^{ème} congrès, dans la mesure où les périodes suivantes, les 46^{ème}, 47^{ème} congrès, l'accession de Bernard Thibault puis de Thierry Lepaon au secrétariat général, ne feront que conforter et prolonger les orientations prises durant cette période. Nous nous attarderons sur quelques moments clés et réunions des organismes de direction de la CGT où s'expriment avec le plus de netteté et de tranchant les enjeux auxquels l'organisation est confrontée. Pour la période concernée, nous privilégierons :

- la période 1991 : Comité confédéral national² (CCN) de juin
- l'année 1992 : le 44^{ème} congrès de janvier 1992 et le CCN de mai 1992
- l'année 1993 : les CCN et les CE de juin 1993
- l'année 1994 : CCN des 26/27 mai et CCN de novembre.
- L'année 1995 : la préparation (CCN des 5 et 6 avril) et le 45^{ème} congrès de décembre

Dans un premier temps, nous suivrons un ordre chronologique pour passer ensuite à un traitement à part des questions centrales qui concernent notre sujet : la question de l'indépendance syndicale, celle du départ de la Fédération syndicale mondiale (FSM) et de l'adhésion à la Confédération

1 Leïla de Comarmond : « Les vingt ans qui ont changé la CGT ». Paris, Denoël, 2013

2 Le CCN est l'organe de direction de la CGT (le « Parlement ») entre deux congrès, composé des représentants des Unions départementales, des fédérations, etc.

européenne des syndicats (CES) ; ce que signifient le recentrage évoqué dans différents écrits, la place des négociations dans le processus revendicatif et l'action, l'unité syndicale et le « *syndicalisme rassemblé* ». Le point de vue adopté trouve son inspiration dans l'appartenance aux organisations de référence pour l'auteur, la CGT et le Front syndical de classe, sans engager ni l'une, ni l'autre des organisations.

1991-92 : un leitmotiv « Changer, changer et vite ! »

1990, 1991 et 1992 : C'est une période clé pour décrire ce qui se passe dans la CGT. En 1991 se tiennent les CCN de janvier et de juin. Celui de juin est marqué par les deux rapports du Bureau confédéral ; celui de Henri Krasucki et celui de Louis Viannet qui visent à faire le point des enjeux de la période tout en établissant le bilan de la décennie passée. 1992 : nous nous référons au 44^{ème} congrès et au CCN de mai. En janvier 1992, Henri Krasucki est encore secrétaire général et ne passera la main à Louis Viannet qu'au 44^{ème} congrès.

Contexte international

- chute du mur de Berlin en 1989
- fin de la période Gorbatchev et dissolution de l'URSS en décembre 1991
- Mitterrand engage la France dans la guerre du Golfe

Le choc et l'espoir ! Le contexte pèse lourd, très lourd dans la perception du moment et dans le sens lui-même de l'engagement militant. Les repères de cet engagement sont directement et brutalement heurtés par les échos d'événements inconcevables seulement quelques mois auparavant. Les forces réactionnaires et social-démocrates se voient confortées, au-delà de toutes leurs espérances, dans leur combat contre tous ceux qui, depuis longtemps à partir d'une dénonciation du capitalisme, dans les luttes pied à pied du quotidien, entretiennent l'espoir et la perspective d'une autre société fondée sur l'égalité, la justice et la paix sur un internationalisme conséquent.

L'histoire immédiate, de grande portée cependant, semble donner raison aux partisans de l'ordre de domination établi et à ceux de la réforme raisonnable, acceptable pour le système. Dans ces années-là en effet, le monde bascule : en 1989, c'est la chute du mur de Berlin et la voie ouverte à la réunification allemande sous la férule de la République fédérale d'Allemagne. En janvier/février 1991, les États-Unis et leurs vassaux, dont la France de Mitterrand sous divers prétextes et pièges déjà, engagent la guerre contre l'Irak. La Perestroïka échoue, les difficultés s'amoncellent et ce sera la dissolution de l'URSS en décembre 1991. A la dissolution du pacte de Varsovie en juillet 1991 répond le maintien et l'extension de l'OTAN sous contrôle et sous hégémonie des États-Unis. Le Traité de Maastricht en gestation (adopté de justesse en France en septembre 1992) prépare la mise en place de la monnaie unique et la domination de l'Union européenne par l'Allemagne.

Contexte intérieur

- 2^{ème} septennat de François Mitterrand
- Sidérurgie, textile... démantelés
- CCN de janvier et de juin 1991
- 44^{ème} congrès confédéral en janvier 1992
- fin mars 1992 fermeture définitive de Renault Billancourt
- L. Viannet succède à H. Krasucki
- Referendum sur le traité de Maastricht en septembre 1992

La gauche est parvenue au pouvoir en 1981 sur la base du programme commun de gouvernement. Un pouvoir largement dominé par le parti socialiste, auquel participe le parti communiste. Dans un court premier temps, les engagements pris semblent tenus. Le tournant de la rigueur, inauguré par le gouvernement Mauroy II en 1983, est confirmé par Fabius et Bérégoovoy : la soumission, déjà, aux intérêts des marchés financiers et de l'oligarchie, dès les années 1983-84 sonne le glas des espoirs populaires.

La situation pour ce qui concerne la CGT

Elle est plus qu'alarmante. La CGT s'est engagée fortement pour le succès du programme commun de gouvernement. Le 40^{ème} congrès a tiré les enseignements relatifs à ce type d'engagement de soutien à un programme politique et gouvernemental. La CGT ne doit pas s'écarter fondamentalement de son propre programme revendicatif dans sa démarche auprès des salariés. Il n'empêche, elle est impactée, elle aussi, par le discrédit qui frappe le pouvoir. Les phénomènes de dépolitisation et de désyndicalisation s'installent. Les mouvements sociaux de résistance sont aussi marqués par l'émergence de coordinations concurrentes de l'intervention syndicale illustrée par la grève des infirmières. La chute massive des syndiqués est reconnue.

Sans remonter au lendemain de la Libération et aux effets de la scission financée par l'AFL-CIO et la CIA (plus de 5 millions d'adhérents), la CGT aurait compté aux alentours de 2 millions d'adhérents entre 1969 et 1975 pour en compter aux alentours de 600.000 (retraités compris) au début des années 90. Les estimations précises varient, mais le constat est général : il y a eu une chute massive des effectifs. Le 44^{ème} congrès (1992) revendiquera 855.000 adhérents, dont 200.000 retraités.

Le CCN de juin 1991

C'est une réunion particulièrement importante, se déroulant sur trois jours et qui sera marquée par des rapports par certains aspects détonants, cela au nom du Bureau confédéral. Il se déroule dans un moment où la CGT, confrontée à ce qui se passe à l'Est, est par ailleurs totalement investie dans la lutte contre la guerre du golfe où Mitterrand a engagé la France.

Le rapport de Henri Krasucki

« Oui, la CGT a reçu des coups, mais elle est debout ! »

« [...] Quand, de plus, les travailleurs – et d'abord les plus combattifs- les militants qui ont tant investis et tant espéré des expériences de socialisme engagées en Union soviétique et dans de nombreux pays reçoivent en plein cœur le choc des échecs et des causes de ceux-ci. Et qu'ils en subissent le coup terrible au milieu d'un tapage mondialement orchestré qui vise à leur ôter toute idée de possibilité de lutte pour une transformation fondamentale de la société... Alors oui nous avons reçu des coups, nous avons perdu des forces, des adhérents, des organisations entières. Oui, nous sommes couverts de blessures, de grandes cicatrices pas encore toutes bien refermées. Et nous avons encore des contusions un peu partout. C'est vrai.

Et pourtant la CGT est debout !

[...] En fait, à ce stade du combat gigantesque et de longue haleine, dans lequel notre époque nous plonge, la CGT occupe une place particulièrement forte, originale et importante, dans la vie syndicale et publique nationale.

Elle a également de grandes responsabilités au plan international. Sa contribution au sauvetage, à la transformation profonde, et au nouveau départ de la FSM sur des bases pour lesquelles elle a si longtemps combattu et qui sont bien plus largement partagées aujourd'hui. Sa constance dans l'esprit et la pratique de la solidarité internationale sans discrimination, conçue dans un esprit de lutte, sur la base d'une vue lucide de la réalité du monde, donc des rapports de classes, des rapports de forces et des besoins universels dictés par l'époque. Toute son activité et les évolutions qu'elle comporte sur une base de principes. Tout cela lui vaut un crédit international renforcé, en Europe et sur tous les continents, dans la FSM et bien au-delà.

[...] Que d'autres daubent sur la fin du syndicalisme en général et surtout du syndicalisme de lutte incarné par la CGT ; sur la mort des espérances de libérations sociales et humaines. Que savent-ils de ce qu'est un idéal, des buts élevés et une action désintéressée ? Que savent-ils de ce qu'est un combat fantastique et si long contre des forces sans merci aussi puissantes ?

Ce sont des gens de peu de foi et à la vue basse. »

Les années 80 et leur bilan

Cette décennie est marquée par la disparition de pans entiers de l'industrie, la montée du chômage, la précarité, la répression syndicale, un pouvoir acharné à affaiblir le courant révolutionnaire et la CGT. Après une courte période de mesures sociales dans la foulée de l'élection de 1981, c'est le tournant de la rigueur dès 1983 et l'alignement sur les intérêts et les injonctions des marchés financiers et de l'Union européenne : retraite à 60 ans, nationalisations, loi sur le travail à temps partiel, réduction de la durée légale du travail à 39 heures, institution de la cinquième semaine de congés payés, extension des droits syndicaux, création du droit d'expression des salariés, création des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. C'est le dixième anniversaire de l'élection de François Mitterrand. Les espoirs et les

illusions de la gauche au pouvoir, largement dominée par le parti socialiste, ont fait place aux désillusions et au repli.

« *Le constat est amer pour des millions de salariés de toutes générations. Des jeunes notamment, qui avaient placé toute leur confiance en toute bonne foi dans cette élection et dans les actes qu'ils en attendaient et qui leur avaient été promis [...] »*

Quels obstacles pour changer ou... à qui la faute ?

Après avoir fait le constat, après avoir pointé le désarroi qui frappe de nombreux militants, après avoir souligné les causes objectives qualifiées de causes principales, Henri Krasucki va centrer longuement son intervention sur ce qu'il désigne comme les défauts propres à la CGT, certains de ses militants, qu'il évoque comme étant « *ceux qui se considèrent en mission dans la CGT* » :

« *[...] En fait, quant au fond, durant toute cette période deux conceptions de la CGT et de ses pratiques ont existé et se sont télescopées... En raison d'une conjoncture où la CGT était vulnérable et tout le courant révolutionnaire de notre pays fragilisé, il a été responsable de tenir notre cap confédéral fermement, mais en évitant des situations ouvertement conflictuelles qui auraient causé des pertes difficilement calculables.*

[...] Une résurgence de conceptions et pratiques tout simplement fausses et archaïques de la CGT. Il faut bien le dire des conceptions élitistes : il y a 'ceux qui savent' et les autres, il y a 'les sûrs' et 'les douteux', etc. Disons le carrément : une conception du type courroie de transmission.

Des camarades se sont considérés (et se considèrent encore) en 'mission' dans la CGT. Gardiens d'une 'orthodoxie' étrangère à la CGT (et étrangère aux conceptions réelles et explicitement affirmées dans le courant révolutionnaire du mouvement ouvrier français).

Et cela a amené certains à confondre des positions fermes contre des renoncements [...] à confondre cela avec une crispation réductrice de la CGT [...] Les campagnes extérieures sur les 'durs' et les «mous» ne sont pas sans fondement même si elles donnent lieu à une utilisation malveillante. Il s'est bel et bien passé quelque chose durant toute cette période et ce n'est pas terminé. En gros ces conceptions qui ont une source historique sont dépassées dans la CGT et dans le mouvement révolutionnaire depuis le début des années 30. Une phalange remarquable de militants animés par Benoît Frachon ont été les artisans de ce dépassement [...] mais elles resurgissent par moment.

[...] Il reste que ces conceptions et ces pratiques ne sont pas les vrais principes de la CGT, et plus généralement les vraies conceptions et pratiques du syndicalisme révolutionnaire, tels qu'ils ont mûri depuis presque 60 ans dans le courant de lutte de classe du mouvement ouvrier et démocratique français. »

Il estime donc que ces défauts doivent être combattus au même titre et avec la même fermeté que la tendance au dérapage réformiste et qu'il faut s'en tenir aux orientations définies dans les congrès. Prenant en compte la nécessité de l'unité du syndicat, dans le respect de la diversité des choix politiques, sociaux, idéologiques, prenant en compte la diversité du salariat sans « *ouvriérisme* » :

« [...] Un syndicat qui a vocation à rassembler en son sein des salariés très différents sur la seule base de leurs intérêts de salariés ne peut être monolithique par définition.

[...] Dès lors que la CGT, se prononce par principe, pour l'unité syndicale, cela implique l'acceptation que vivent ensemble des adhérents et des militants ayant non seulement des idées différentes, mais même des conceptions différentes, voire opposées du syndicalisme. Le fait est qu'existent à cet égard de grands courants qui traversent toute l'histoire de la CGT et l'ensemble du mouvement syndical. Il n'est donc pas scandaleux en soi que des camarades aient une conception réformiste du syndicalisme : elle a une réalité historique.

Que d'autres aient aussi une conception élitiste : elle a aussi une réalité historique qui remonte comme la précédente aux origines de la CGT, 'les minorités agissantes'.

Que d'autres encore aient une conception du syndicat en tant que point d'appui plus ou moins institutionnel d'un parti, quel qu'il soit, elle a aussi une réalité historique et n'est pas unilatérale. Cela concerne divers partis en France et correspond à une pratique historique et encore actuelle dans la majorité des pays d'Europe, à l'ouest, au nord comme à l'est.

Encore que le mouvement syndical en France ait une histoire différente en raison des origines de la CGT et de ce fait, que l'indépendance syndicale est officiellement reconnue par l'ensemble de la gauche française. »

Parmi l'ensemble des thèmes abordés, Henri Krasucki dans son intervention insiste sur la mise en cause de ceux qui s'accrochent au monolithisme des directions et sur la nécessité de passer à la diversité. A vrai dire, ces préoccupations ne sont pas nouvelles et dès le 42^{ème} congrès en 1985, il s'était livré à une analyse critique de pratiques jugées totalement inadaptées aux évolutions du salariat (affaiblissement notable du secteur industriel et montée forte du tertiaire en même temps que recul des grandes concentrations ouvrières) et consistant à décider à quelques uns de ce qui est bon ou non pour les salariés, sans associer les adhérents aux décisions et aux actions. La bataille pour la syndicalisation et la remontée des effectifs de la CGT étant jugée comme essentielle.

Le rapport de Louis Viannet

Il se veut complémentaire de celui de Henri Krasucki, même si certains les opposent. Prononcé lui aussi au nom du Bureau confédéral dans son ensemble, il met l'accent sur le syndicalisme que la direction de la CGT se propose de construire : une CGT de classe et de masse, mais également unitaire, indépendante et démocratique. Face aux réactions de nombreux militants que les changements et l'autocritique sévère inquiètent, « ne va-t-on pas y laisser notre âme dans tout ça ? », « que devient le caractère de classe de notre CGT ? », « attention à notre identité ! », Louis Viannet pour sa part répond :

« [...] Pour qu'il y ait identité, il faut qu'il y ait existence [...]

[...] Le syndicalisme de classe, de masse, démocratique, indépendant est

devenu à ce point un tel empêcheur de remodeler en rond, que l'offensive pour le marginaliser, le réduire à la portion congrue, le mettre hors d'état de peser sur l'évolution des événements est un objectif ouvertement affirmé par les forces du capital et aussi par les forces social-démocrates. Sa mise en œuvre du syndicalisme ouvert, dynamique, rassembleur que nous voulons construire autour de notre démarche, est l'atout le plus efficace pour relever ce défi [...]»

« [...] Ce ne sont pas de petites questions au moment où l'évolution dans les pays de l'Est mettent à nu les conséquences dramatiques de l'absence d'un syndicalisme de classe et de masse réellement indépendant et démocratique comme un manque dramatique à un mouvement social qui, pour le moment, s'affirme dans les différents pays d'ailleurs, incapable de peser de façon décisive sur l'évolution de la situation[...]»

« [...] Or nous avons vraiment besoin de toutes nos forces pour avancer et nous avons à faire prendre conscience, de façon très nette, des dégâts que provoquent maintenant les pratiques qui tirent en arrière ou qui jettent le trouble sur le bien-fondé des avancées que nous voulons réaliser et pour lesquelles nous avons engagé cette bataille. Comment se caractérise le syndicalisme de classe aujourd'hui ? [...]»

« [...] Nous disons, et nous avons raison, que le capitalisme ne constitue pas une perspective d'avenir parce qu'il est incapable de répondre aux grands problèmes posés par la société et aux aspirations des salariés.

Mais, camarades, c'est quand même une idée qui pour le moment est loin d'être partagée par la majorité et qui ne constitue pas en soi une base de syndicalisation, elle ne l'a jamais constitué d'ailleurs. »

Confrontation des idées, divisions, confrontation des courants « modernistes » contre « élitistes »

Ces interventions, et en particulier celle de Henri Krasucki, ne vont pas sans réactions. Plusieurs membres du CCN considèrent que ces propos risquent de réduire les difficultés de la CGT à l'étroitesse et au monolithisme, exprimant la crainte d'un recentrage de la CGT et la désignation en interne de boucs émissaires (les communistes) des difficultés rencontrées, opposant parfois les deux rapports.

Exemples de ce type d'intervention :

Jean-Louis Naudet, secrétaire adjoint de la fédération des travailleurs de l'état, dit son désaccord avec le rapport de Henri Krasucki et ajoute :

« Les intentions clairement affichées dans ce premier rapport et sa deuxième partie, que plusieurs interventions à ce CCN semblent confirmer, signifieraient-elles que l'on veut infléchir la position de classe de la CGT ? Nous n'avons pas besoin de recentrer la CGT [...]

Cela nécessite pour notre bureau fédéral d'évacuer toute question de personne et, à plus forte raison, la désignation de boucs émissaires par qui tous les malheurs arriveraient. Changer, faire du neuf cela nécessiterait-il de jeter par dessus bord tout ce que le mouvement syndical, la CGT a acquis, comme le

fédéralisme par exemple ?

Devrions-nous nous tirer un trait sur ce qui a fait notre force, notre unité ? [...] ce qui bloque aujourd'hui, n'est-ce pas notre hésitation à mettre en œuvre, en grand, notre démarche du 43^{ème} congrès ? »

Tandis qu'à l'opposé, d'autres militants et secrétaires confédéraux estiment que les choses ne vont pas assez vite et que la question de l'adaptation au nouveau contexte national et international est une question de survie.

Ainsi, Lydia Brovelli, trésorière confédérale :

« [...] Nous rencontrons des difficultés pour 'adapter' la CGT car nous craignons de toucher à son caractère de classe. En syndiquant des employés, nous craignons d'affadir l'organisation. Nous sommes élitistes en n'osant pas confier des responsabilités aux jeunes [...] »

Elle dénonce, elle aussi, les phénomènes de double direction et ceux qui semblent avoir approuvé les orientations de la Commission exécutive sur le rapport au politique pour les élections de 1988, adoptant dans la réalité des positions différentes.

« [...] Je réfute les notions de quota et d'équilibre entre sensibilités pour la composition des organismes de direction, mais il faut néanmoins du volontarisme pour assurer la diversité de représentation qui est une richesse et une garantie. »

Gérard Alezard, secrétaire confédéral :

« [...] Nous avons rendez-vous avec l'histoire et avec l'avenir de la CGT. L'enjeu est considérable. Nous n'avons pas le choix. Il faut viser le nécessaire. Il n'est pas fixé par la direction confédérale. Ce sont les hommes, ce sont leurs besoins, ce sont les faits [...]

On ne s'en sortira pas avec des aménagements de façade. Tenir sur nos principes ? Évidemment, pas au point de se les jeter à la face. La fidélité à ces principes de classe et de masse, démocratique et d'indépendance vraie, c'est de les faire vivre dans un mouvement dialectique sous peine de mourir, en bonne santé morale peut-être, mais sans vie réelle. La question est moins de parler 'classe' que de faire la CGT tout entière, syndicalisme de notre époque, du monde du travail tel qu'il est, dans les entreprises telles qu'elles sont [...]

Les principes de la CGT ne sont ni dépassés, ni désuets, ni archaïques. Mais leur traduction, leur concrétisation doivent être mises en adéquation avec les besoins d'aujourd'hui [...]

Quand nous évoquons les comportements critiquables, nous ne visons pas l'existence de différences d'opinions, normales et dynamiques, mais les actes qui ont pu, de fait, accréditer l'idée de double direction [...]

Le couple revendications-propositions relève d'un même combat syndical, où les propositions économiques de la CGT ne peuvent qu'être fondées, animées, nourries des besoins des travailleurs, alors même que le social est devenu condition objective d'une nouvelle efficacité et moteur de l'économie.

Cela renvoie à l'image que nos détracteurs tracent de la CGT et que parfois, nous alimentons lorsque nous semblons camper sur des constats et le refus. Nous

ne sommes pas d'abord des militants anti-patronat et anti-gouvernement mais des syndicalistes arrimés par nature aux revendications des travailleurs qui sont pour nous le critère pour apprécier les stratégies des uns et des autres. »

Henri Krasucki, mis en cause, répondra longuement et avec précision à ses détracteurs pour conclure :

« [...] après s'être dit ce que nous avons à nous dire demain, nous serons contents de mettre en œuvre ensemble ce qui a été décidé en corrigeant nos défauts. »

Après avoir insisté dans sa réponse sur la nécessité de construire ensemble une CGT renouvelée :

« Il y va non seulement de la capacité de la CGT à faire face à une situation nationale et internationale telle que nous l'analysons, mais de l'existence même de la CGT et de son devenir en tant que force principale du pays et partie prenante significative du mouvement syndical international [...] »

Préserver la CGT

Ce CCN de juin, son contenu, le fait que ces déclarations émanent d'une personnalité aussi respectée pour son passé de résistant, pour son intégrité et pour sa fidélité intransigeante aux principes de classe auxquels se réfère la CGT, constitue un véritable choc pour nombre de militants et de responsables. Elles apparaissent comme un revirement en opposition avec le positionnement antérieur de Henri Krasucki qui, de son aveu même, affirme avoir changé à partir de son expérience comme secrétaire général à la fois au niveau international et dans son rapport aux dirigeants politiques du PCF. Elles continuent de susciter des interrogations sur leurs motivations profondes et sur l'évolution de la réflexion de Henri Krasucki lui-même. Elles renvoient sans doute aux rapports à la fois politiques et personnels qui se sont noués à la direction politique même du PCF (rapports avec Georges Marchais et avec Michel Warcholak en particulier). Et sans nul doute, dans une période très troublée et déstabilisante, elles relèvent aussi du souci de préserver la CGT.

Le 44^e congrès et ses suites, janvier/mai 1992, le cap de classe maintenu?

Le contexte du moment

- le 44^{ème} congrès a lieu en janvier et Louis Viannet succédera à Henri Krasucki
- il y a bataille pour la tenue du referendum sur le Traité de Maastricht qui aura lieu finalement en septembre 92
- Edith Cresson a démissionné en avril, remplacée par Pierre Bérégovoy
- scission de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), exclusion par les

dirigeants de la FEN de ceux qu'ils considèrent ne pas avoir la même conception de la société (tentative de reconstitution syndicale avec constitution d'un pôle réformiste)

- le ministre de la ville Bernard Tapie, membre du gouvernement socialiste, inculpé de recel et abus de biens sociaux, démissionne.
- à l'époque, on a encore affaire au CNPF

Le congrès s'est tenu à Montreuil du 26 au 31 janvier. Dans le contexte général, les voix ne manquent pas pour annoncer la fin de la CGT ou pour le moins sa marginalisation. Grosso modo, il entérine les lignes de forces qui se sont dégagées lors des réunions préparatoires et de celles des organismes de direction. La réflexion est fortement tournée vers les pratiques propres à la CGT et le comportement des militants, à partir de l'examen de questions clés : rapport aux syndiqués et aux salariés plus généralement, attitude face aux négociations, rapports unitaires, indépendance syndicale, le rapport au syndicalisme international, etc.

Un fort accent est mis sur la nécessité et l'urgence de changer dans les comportements, dans le rapport aux syndiqués et aux salariés : rompre avec « l'élitisme », construire ensemble la CGT moderne, ouverte, dont les salariés ont besoin, en changeant profondément dans le respect de l'identité de la CGT et de son histoire. Le monde a changé, le salariat (diversité, précarité) et les entreprises ont changé, nous devons donc changer pour être plus efficaces.

Louis Viannet s'adresse au congrès

La réponse aux interventions des délégués à leurs interrogations et à leurs inquiétudes, du nouveau/futur proche secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, auteur du rapport initial et qui interpelle les congressistes, illustre bien à notre avis le sens général de ce congrès.

Comment ça se passe chez nous ?

« J'ai été frappé par la tendance rencontrée ici ou là, je devrais dire d'ailleurs ici et là, à vouloir polémique avec le document d'orientation sur des choses qu'il ne dit pas.

[...] Nous voulons aller de l'avant, mais tout confirme que nous n'irons pas de l'avant si nous ne faisons pas preuve de plus d'énergie et de plus de responsabilité collective dans la mise en œuvre et dans l'affirmation dans notre volonté d'adaptation et de transformation.

Il n'est pas possible que nous sortions de ce congrès comme nous y sommes venus. Nous devons en sortir avec la volonté commune affirmée, affichée de tout faire pour poser franchement et ouvertement la question – elle n'est pas infamante – : 'Comment ça se passe chez nous ?' Chez nous, dans notre syndicat, où en est-on du rapport avec les syndiqués ? Où en es-tu de l'effort à faire pour qu'il y ait vraiment la vie démocratique, pour que tout le monde soit considéré sur un pied d'égalité quel que soient ses opinions politiques, philosophiques ou religieuses. Où en est-on des efforts à faire pour impulser la vie démocratique du syndicat ? Est-ce vraiment seulement dans la maison d'à côté qu'il y a de

l'étroitesse, qu'il y a des conceptions élitistes, que l'on fonctionne encore à quelques uns parce que c'est plus facile, parce que ça va plus vite et aussi quelquefois parce qu'on considère que c'est plus sûr.

[...] Nous venons de décider des choses importantes. Nous allons faire ce que nous disons et nous allons le faire vite, même si ça dérange, même si ça fait un peu mal, et nous allons le faire ensemble parce que c'est pour renforcer la CGT et non pour l'affaiblir, c'est pour rassembler nos forces et les dynamiser et non pour les diviser. Nous nous lançons dans cette grande bataille, dans cette bataille de transformations profondes pour être plus de masse, plus de classe, de plus en plus apte à favoriser la mobilisation des différentes catégories dans leur diversité et aider à la convergence des luttes de tous et de chacun. »

Les négociations, nous et la « chaise vide »

La question se pose à propos de la participation à la table ronde prévue sur l'apprentissage :

« Pour autant, cette ferme volonté de porter haut les intérêts des salariés, peut-elle se traduire par le refus de la table ronde organisée la semaine prochaine comme cela nous a été proposé par un délégué ? Parce que camarades, au-delà du problème ponctuel de la table ronde, il s'agit bien d'une question de principe. Toute notre expérience confirme combien la politique de la chaise vide est, au total, profondément négative. Elle n'a jamais donné d'autre résultat que de laisser le champ libre aux arrangements discrets ou publics sur le dos des salariés entre le gouvernement et les organisations syndicales disposées à le suivre, ou entre le patronat et ses organisations syndicales, sans que la CGT ne bénéficie de quelque crédit que ce soit aux yeux des salariés. Ici comme ailleurs, les absents ont bel et bien tort. »

D'autres avis

Mais au cours du congrès, comme dans les organismes de direction précédemment, des voix discordantes s'élèvent pour s'inquiéter de dérives possibles et de jugements en rupture avec le passé.

Philippe Lallemand, fédération de l'agro-alimentaire, énumère plusieurs causes sur les problèmes de syndicalisation :

« Tout cela n'a rien à voir avec la remise en cause de la CGT parce qu'elle serait ringarde, dépassée, qu'elle devrait s'adapter, changer d'attitude, que beaucoup seraient sectaires, pas démocratiques, anti-unitaires et rouleraient pour le PCF.

Au contraire, cela appelle à persévérer, s'investir encore plus pour gagner une conception d'une activité syndicale organisée, mieux structurée. »

Daniel Mangione, FERC-SGEPEN :

« L'indépendance ne peut être traitée en termes politiques, ni en désignant du doigt les camarades d'un parti, coupables forcément de l'affaiblissement de la

CGT. L'action revendicative, rassembleuse, démocratique est porteuse de notre indépendance active. »

Michelle Sylvestre, syndicat Synthelabo Tours

« La camarade s'interroge sur la remise en cause du caractère politique de classe de notre syndicat, la remise en cause de l'appartenance politique de certains de nos camarades et, d'une certaine manière, l'ostracisme vis-à-vis des militants communistes au moment où remonte l'idéologie fasciste. La CGT n'a pas à céder aux attaques sur ce terrain, comme sur les autres terrains. »

Jean Markoun, mineur de fer de Lorraine

Nous avons contribué aux illusions sur le changement à partir de 1981 :

« Plus que jamais c'est le changement de société qui est à l'ordre du jour. La place que doit occuper la CGT prend ici toute sa force [...] Mais quelle CGT ? Dans notre volonté de faire autrement, sous prétexte d'indépendance, il ne faudrait pas arriver à soumettre à la question les camarades qui sont engagés politiquement, en particulier au parti communiste. »

Mais dans l'affirmation forte de la nécessité, l'urgence, l'impératif vital de changer, ces voix sont minoritaires, d'autant que cette volonté de changement est conjuguée avec l'affirmation du respect absolu de l'identité propre de la CGT.

Les conclusions

Dans les derniers propos de son rapport initial, Louis Viannet indique, en dramatisant quelque peu :

« Chers camarades, Soyons lucides, c'est l'existence du syndicalisme tout entier qui, en France, se trouve liée à la capacité de la CGT de se renouveler profondément, dans une complète fidélité à son passé de luttes et aux succès que ces dernières ont permis. »

Tandis que dans les conclusions d'ensemble du congrès, Jeanine Marest, secrétaire confédérale insiste :

« [...] mais c'est loin d'être la pratique courante [le changement de comportement], sinon on ne comprendrait pas pourquoi nous en sommes là [...] parmi ces difficultés viennent tout ce que l'on dit sur le chômage, la répression, le remodelage de la société. Mais sur nos pratiques n'y a-t-il rien à redire ? Mettre le doigt sur certains défauts qui existent, l'étroitesse, l'élitisme qui conduisent à un certain monolithisme des idées, de comportement ou de catégories sociales, ce n'est pas faire la chasse aux communistes comme certains l'ont affirmé, c'est faire la chasse à tout ce qui freine, qui nous prive du concours

de forces pour déployer en grand notre activité. Nous n'avons à redouter ni la démocratie, ni la diversité ; nous ne renonçons à rien, ni à aucune revendication, ni à aucune forme d'action et surtout pas à rester nous-mêmes tel que nous l'avons défini ensemble.

Oui, il y a une volonté largement affirmée de changer [...]

Que des camarades s'interrogent, quoi de plus naturel ? Cela interpelle tout le monde [...] Il n'est pas si facile de se remettre en question, non pas pour dire que tout ce que l'on a fait avant, c'était nul, mais parce qu'aujourd'hui, la vie nous commande de faire autrement. Le monde bouge, le salariat évolue. Nous devons aussi changer, pas pour nous renier, ni améliorer notre image, mais pour être reconnus comme nécessaire à la défense des intérêts des salariés et efficaces : un syndicat dont on a envie d'en être.

Le 'il faut changer' ne peut être ni un leitmotiv ni un changer [...] mais. J'ai à l'esprit l'intervention du camarade qui disait : '«si changer, c'est accepter ce que veut le patronat ou le gouvernement [...] alors non !'

Qui parle de cela ? Le rapport oral, le document d'orientation ne sont-ils pas clairs de ce point de vue ? Cela ne veut-il pas dire que nous ne sommes pas tout à fait dégagés d'a priori, voire de procès d'intention à partir de 'on dit' plutôt que de faits ou d'écrits réels de la confédération ?

Il ne suffit pas d'affirmer être un syndicat de classe pour l'être réellement. [...] Notre démarche revendicative partant des besoins et visant l'élaboration démocratique des revendications avec les salariés prend précisément en compte cet antagonisme [de classe opposant salariés et patronat] et le fait que la réponse aux besoins ne pourra s'obtenir sans luttes ; ce qui donne de l'importance à l'idée de construire un syndicalisme rassembleur, unitaire où toutes les catégories de salariés puissent trouver leur place, leur identité, leur spécificité [...] permettant la convergence de leur action.

[...] La démocratie, ce n'est pas moins de responsabilité syndicale, mais la direction syndicale sera d'autant plus efficace qu'elle reposera sur la diversité la plus large de syndiqués. Pour être à l'écoute des gens, cela exige une activité de tous les jours, sur tous les terrains et nécessités des forces militantes pour le faire. Et où les trouver sinon parmi les syndiqués ?

[...] Il s'agit bien du but premier de notre syndicalisme.

La CGT se fixe aussi pour objectif la transformation de la société, cela depuis sa fondation, il y a bientôt un siècle. Elle ne le fait pas à partir d'une considération idéologique, mais bien d'une réflexion fondée sur les besoins des salariés d'une société plus juste, plus fraternelle, plus solidaire. »

Henri Krasucki : ni testament, ni message

A l'issue de ce congrès, Henri Krasucki quitte donc le secrétariat général et la direction confédérale. Il s'adresse au congrès de manière émouvante dans une intervention de longue portée. Ayant si fortement plaidé pour le changement de la CGT et dans la CGT, non sans froisser douloureusement un certain nombre de militants, il n'en conclue cependant pas moins : « *J'ai beaucoup appris et changé, pour les choix décisifs, je suis resté le même.* »³ A

cf texte intégral de l'intervention en annexe n° 1

notre connaissance, jusqu'à son décès en janvier 2003, il ne s'exprimera plus publiquement concernant le chemin pris par la CGT. Mais nous reviendrons ultérieurement sur l'attitude de Henri Krasucki sur les questions internationales et en particulier sur les rapports avec la FSM.

Le Bureau confédéral issu du congrès, illustration de l'offensive menée contre ceux qui ont été désignés comme des archaïques aux comportements inadaptés à l'époque et aux enjeux, est dominé par lesdits « *modernistes* ».

Composition du Bureau confédéral :

- Louis VIANNET,
- Gérard ALEZARD,
- Lydia BROVELLI,
- Michelle COMMERGNAT,
- André DELUCHAT,
- Maïté DEMONS,
- Maurice LAMOOT,
- Jacqueline LEONARD,
- Jeannine MAREST,
- Didier NIEL,
- Alain OBADIA,
- Alphonse VERONESE,
- Bernard VIVANT,
- François DUTEIL.

Pour toute la période qui suit, et cela jusqu'au 45^{ème} congrès, le Bureau confédéral va cependant être le théâtre d'affrontements portant en apparence sur les orientations – mais en apparence seulement –, opposant Louis Viannet et ceux qui le soutiennent aux partisans d'une mutation accélérée.

Le CCN de mai 1992

Le CCN de mai 1992 se tient seulement quelques mois après le 44^{ème} congrès. Il s'agit de faire sur deux jours le point de la mise en œuvre des orientations décidées au congrès.

C'est Didier NIEL⁴, secrétaire confédéral d'un Bureau confédéral fortement renouvelé qui rapporte. Constat est fait des résistances à la mise en œuvre des orientations décidées :

« [...] *La mission essentielle de Bérégovoy est de faire passer tranquillement l'Europe de Maastricht. Il va donc chercher à poursuivre la déréglementation. Étant dans une période politiquement difficile, le pouvoir va essayer de gérer le pays sans trop de vagues en espérant se refaire une santé dans l'attente d'une hypothétique reprise économique.* »

« [...] *Beaucoup de militants ont véritablement envie de changer, mais*

4 Né en 1947, Didier Niel adhère à la CGT en 1964, entre au Bureau confédéral en 1992, est secrétaire général de l'action catholique ouvrière de 1983 à 1998.

attendent souvent des recettes, cherchent encore comment y parvenir. D'autres parlent de changement, mais dans les faits font de la résistance [...] »

Cette résistance a plusieurs explications. Les principales viennent de l'incompréhension de la démarche, des militants sont déboussolés, ne savent plus ce que la CGT attend d'eux. Ce que leur demande le 44^{ème} congrès semble percuter des convictions profondes, la crainte de perdre des points de repère qui ont balisé toute l'expérience militante, le doute de l'efficacité d'une telle démarche, la peur que le remède soit pire que le mal. »

L'Europe et le referendum sur le traité de Maastricht, l'adhésion à la CES et les rapports avec le syndicalisme international, en particulier la FSM, vont prendre une place importante dans le rapport initial de Didier Niel, dans l'intervention de Louis Viannet et la communication d'Alphonse Véronèse au nom du Bureau confédéral à la Commission exécutive du 7 mai 1992 intitulé : « *L'activité syndicale internationale plonge ses racines dans la vie et les luttes syndicales à l'étranger.* » Mais nous reviendrons sur cette question en particulier.

Le débat à ce CCN fait apparaître les mêmes lignes de fracture que celles qui sont apparues au CCN de juin 1991 et au 44^{ème} congrès.

Extraits d'intervention au cours de ce CCN :
Marie-Pierre Boursier, secrétaire du 92

« Sur Maastricht, les camarades considèrent qu'il faut que la CGT hausse le ton pour, en lien avec le développement des luttes à partir des besoins, montrer le caractère néfaste des accords de Maastricht et faire en sorte que les salariés se mobilisent pour les mettre en échec. C'est à partir de nos conceptions d'indépendance et de la nécessité de la construction du rapport des forces que nous avons à prendre nos responsabilités. Toute attitude frileuse sous prétexte que le PCF est à l'initiative d'une pétition nationale serait de notre point de vue dangereuse. »

Jean-Christophe Chaumeron, secrétaire de la fédération finances :

« La crise de notre syndicalisme ne relève pas de la conjoncture : bâti sur les luttes, il s'est unifié sur des principes progressistes autour du statut pour les personnels, autour de conceptions progressistes et émancipatrices (enseignement, fiscalité, etc.). Aujourd'hui ces valeurs sont en crise. Ce sont les revendications qui unissent et rendent possibles les convergences. »

Maryse Dumas, membre de la Commission exécutive :

« La question centrale est celle du rapport entre convergences et diversités. »

Sur proposition de la présidente, un débat s'instaure au CCN sur luttes et convergences.

Jacques Potavin de la Commission exécutive :

« Nous avons de fait, par notre histoire, la façon dont s'est construit le débat

collectif, une CGT et ses directions en décalage avec le salariat et sa réalité. Non pas sur le contenu de nos réponses mais sur la façon dont ils les perçoivent et ils les vivent. Les structures de la vie collective et la vie des salariés ont implosé. C'est à partir de ces structures de représentations que s'est bâtie la CGT. Il nous faut reconstruire la CGT à partir de leurs préoccupations, de leurs revendications [...] »

Joël Biard, secrétaire général de l'URIF :

« Pour la mise en œuvre [du 44^{ème} congrès], une sacrée bataille politique est engagée à partir des enjeux, de la CGT, des salariés tels qu'ils sont. Cela en tenant compte que l'alternative reste vraie pour l'existence du syndicalisme de classe, ou nous nous renforçons en changeant ou si nous ne parvenons pas à franchir une qualité nouvelle, ce sera la régression et la marginalisation [...]. Nous ne sommes pas à la recherche d'une ligne, nous avons des certitudes. Nous avons moins besoin d'un débat d'orientation qui se poursuivrait, mais plus dans cette mise en œuvre débattre des questions que cela pose en visant le nécessaire pour atteindre le possible et non l'inverse. »

Alain Job, secrétaire général de l'UD de l'Aude :

« Les organisations de terrain de la CGT sont pour la plupart confrontées à un débousolement collectif du corps militant. A quoi cela tient-il ?

Le fait d'asséner sans retenue l'ampleur des dangers pour la CGT et les bouleversements qu'ils exigent dans la vie syndicale ne sont pas de nature à encourager le militantisme.

Par ailleurs, l'éclairage que donne le 44^{ème} congrès aux difficultés réelles de la CGT, s'il est nécessaire et utile, il a aussi ses côtés pervers et parfois démoralisants.

Il nous faut faire prendre conscience que la confrontation de l'ancien et du nouveau engendre une période difficile mais que le nouveau c'est l'avenir de la CGT, que les potentialités existent pour réussir assez rapidement. »

1993-94 : confrontations en trompe-l'œil

On entre dans la période à la fois du bilan des choix effectués au 44^{ème} congrès, de leur interprétation et de leur mise en œuvre, et dans la préparation du 45^{ème} congrès. La période va voir s'affronter des personnalités sur fond de désaccords vifs, à propos de la méthode et du rythme à imprimer aux changements projetés.

Les affrontements de l'année 1993

Le contexte, c'est la période Balladur, celle de la seconde cohabitation avec le pouvoir socialiste, celle de la première mise en cause directe des retraites en s'attaquant prioritairement aux salariés du privé au nom, déjà, de la nécessité de combler les déficits, celle des délocalisations dans la sidérurgie, le textile, etc.

Le déroulement de la Commission exécutive du 14 juin illustre bien ce qui se passe au sommet de la CGT. Le Bureau confédéral, dominé donc par les « *modernistes* », s'est adressé directement par lettre le 5 juin 1993⁵ à la Commission exécutive. Louis Viannet, ses initiatives et le contenu de son rapport introductif sont également mis en cause par plusieurs membres de la Commission.

Dans son introduction aux travaux de la Commission exécutive, Louis Viannet met en garde :

« Ou bien le syndicalisme s'affirme aujourd'hui capable de créer un processus revendicatif, à partir des revendications abordés avec les salariés et portant, de fait, l'exigence de faire du neuf en prenant en compte évidemment les aléas d'une telle mise en mouvement, les efforts que cela demande, ou bien dominera, parce que la pression va devenir de plus en plus forte, parce que de difficultés en difficultés, les réponses seront de plus en plus difficiles à élaborer, et à faire entrer dans la vie, la recherche de démarches d'accompagnement de la stratégie du capital.

C'est à ce défi et à ce piège qu'est confrontée la question du devenir du syndicalisme. »

De l'autre côté, on lui reproche de s'adresser et de conclure dans les instances à titre personnel, donc sans concertation des autres dirigeants, voire contre leur avis. On lui reproche de vouloir revenir à une CGT exclusivement protestataire et de régression par rapport aux « *avancées* » du 44^{ème} congrès et de brandir le danger d'une CGT menacée par une dérive économiste ou d'accompagnement de la crise du capitalisme. Le débat porte également sur le rapport et l'articulation protestation-proposition.

Par exemple pour Christian Larose de la fédération du textile :

« Pour moi il n'existe pas de risque de dérives économiques dans la CGT. Par

5 cf annexe n° 2

contre il existe le risque de l'isolement, du repli, de la mise en situation de l'organisation dans un rôle uniquement protestataire [...] »

Jean-Christophe Le Duigou s'interrogeant de son côté :

« [...] Doit-on se garder de 'prendre des responsabilités' dans cette situation difficile ? L'ouverture des perspectives est désormais cruciale. C'est pourquoi je ne comprends pas l'opposition faite entre revendications et propositions. La radicalité de protestation est indispensable mais celle-ci n'est pas une donnée. Elle se construit, d'où le besoin de propositions [...] »

En apparence, les réponses à cette question opposent Louis Viannet, appuyé par nombre d'organisations composant le CCN à la majorité du Bureau confédéral dominé par les « réformateurs ».

Plusieurs autres membres de la Commission exécutive s'élèvent, eux, contre la mise en cause du secrétaire général et la mise en valeur de la démarche de proposition, comme Bernard Desormiere et Jean Souleil, ce dernier s'exclamant :

« Mais alors qu'entend-on par propositions ? C'est bien là que se situe la question économique et sociale. Car oui, je pense qu'il y a un risque de dérive économique. Nous devons tenir social et économique, mais l'axe essentiel, prioritaire, ce doit bien être le revendicatif [...] Le salaire n'est pas un coût, l'emploi n'est pas une charge. Salaires et emplois sont moteurs de l'économie et de la relance. De ce point de vue les douze propositions sont coupées des propositions revendicatives et peuvent se poser en terme de 'comment mieux gérer' [...] »

Dans son intervention-réponse au débat, Louis Viannet insiste sur la nécessité qu'il y avait de pousser le débat, confronté aux difficultés de mise en œuvre des orientations du 44^{ème} congrès et sur le fait qu'il « ne peut y avoir plusieurs lectures du 44^{ème} congrès », concluant :

« La grande idée force du 44^{ème} congrès, c'est la nécessité de faire du syndiqué l'acteur décisif de la mise en œuvre de la démarche, pour que le salarié puisse décider. C'est beaucoup plus qu'une révolution culturelle. C'est un bouleversement complet de nos conceptions de fonctionnement. »

Le CCN de novembre 1994

Pour l'année 1994, nous retiendrons la réunion des CCN de novembre 1994, intitulée : « Faire vivre ce que nous voulons mettre au cœur du 45^{ème} congrès. »

C'est à ce moment que se cristallisent et que s'expriment le plus fortement les divisions au niveau des dirigeants confédéraux. Cette réunion va être marquée à la fois par le débat provoqué par la démission d'Alain Obadia du Bureau confédéral, annoncée dès la Commission exécutive du 13 octobre et par le premier vote approuvant la sortie de la FSM.

Le reproche essentiel d'Alain Obadia⁶, adressé à la direction confédérale et à Louis Viannet en particulier, c'est que :

« [...] nous n'avons pas assez pris conscience de la nature réelle et profonde des résistances aux indispensables transformations de la CGT qu'il nous faut mettre en œuvre [...]

Je pense que le problème majeur de la CGT est sa difficulté persistante à s'adapter vraiment, au-delà des mots au monde du travail tel qu'il est aujourd'hui et plus globalement aux réalités de la société dans laquelle nous agissons [...]

En regardant lucidement les choses, je pense que nous continuons pour l'essentiel à raisonner avec la nostalgie de la société française d'il y a trente ans. C'est-à-dire une société industrielle n'ayant pas encore atteint le stade de l'informatisation généralisée, dans laquelle le salariat très largement dominant est une classe ouvrière relativement homogène avec des statuts, des garanties collectives relativement stables, une société dans laquelle le développement de la Nation et du progrès social peut relever de la responsabilité d'un État ayant pour l'essentiel les moyens de commande et dans laquelle les aspects internationaux devenus mondialisation de l'économie restent relativement limités et sous contrôle. Nous avons été très adaptés à cette société-là. On peut la regretter. Mais ça ne sert à rien. Elle ne constitue plus le cadre de notre activité. »

Au cours de ce CCN, nombreuses sont les critiques portant sur le rapport introductif de Bernard Vivant, accusé en particulier de minimiser et de banaliser en quelque sorte la démission d'Alain Obadia. Par ailleurs, les mêmes le plus souvent (Jean-Christophe Le Duigou, Jean-Claude Laroze, Gérard Alezard, Lydia Brovelli, André Deluchat, etc.) reprochent les retards à la mise en œuvre des orientations décidées au 44^{ème} congrès, la lenteur à s'en prendre aux résistances au changement. Les remises en cause d'orientations pourtant anciennes de la CGT se succèdent.

Exemples d'intervention :

Alain Obadia, secrétaire confédéral :

« [...] Ne vivons pas sur de faux semblants. J'ai entendu l'argument suivant 'Il n'y a pas dans la direction de la CGT ceux qui sont pour le changement et ceux qui sont contre, nous sommes tous pour, mais il faut être conscient qu'il y a des résistances et que nous ne passerons pas en force' [...]

Il y a des camarades relativement nombreux, et je ne méprise pas leur opinion même si je ne la partage pas, qui considèrent que le changement c'est dangereux [...] »

Lydia Brovelli, trésorière confédérale, dénonce :

« [...] [la] pratique de la suspicion, [les] contre-vérités, déformation étiquetage [...] quand va-t-on parler de ce qui s'est produit aux congrès de l'union départementale du Nord, de Paris ? L'anathème comme mode de vie [...] Comment comprendre qui est adhérent du même syndicat pendant 45 ans,

6 cf texte de son intervention à la Commission exécutive confédérale en annexe n°3

membre du bureau confédéral pendant 13 ans, se voit refuser sa carte de retraité par son syndicat qui l'envoie 'se faire syndiqué ailleurs'. Il faut la pugnacité d'un André Allamy pour être toujours adhérent de la CGT ! »

Christian Larose, secrétaire confédéral :

« [...] Ce que nous avons à transformer dans la CGT est considérable : structures, mode de financement, problème de direction et de fonctionnement. Il ne suffit pas d'aller dans la bonne direction. Il faut y aller plus vite et tous ensemble, bureau confédéral en tête. Qui peut croire aujourd'hui que le risque de dérive existe pour la CGT, c'est méconnaître le poids de ses structures, la solidité de son corps militant. C'est le spectre que quelques uns agitent pour mieux justifier leurs blocages. En ce qui me concerne, je ne veux pas d'une CGT ramollie, perdant ses repères [...] mais je veux qu'elle soit plus efficace, plus en prise avec la société [...]

Jean-Claude Cagna, membre de la Commission exécutive :

« [...] Comment convaincre les salariés de la sincérité de nos propositions unitaires si nous continuons à taxer les autres organisations des noms d'oiseaux bien connus d'ailleurs utilisés en interne. Nos machines à exclure sont décidément beaucoup plus au point que celles dont nous avons le plus besoin : la machine à rassembler [...] Certaines de nos 'valeurs' implicites ou explicites ont besoin d'être confrontées aux réalités. Par exemple : la référence mythique à la révolution cubaine, la causalité quasi exclusive attribuée au blocus US pour les difficultés rencontrées ne suffisent plus. Les dirigeants cubains et le régime politique qu'ils imposent doivent y être quand même pour quelque chose. Je crains que si nous ne brisons pas les tabous ce sont eux qui finissent par nous briser [...] Certains des avènements que nous avons imaginés n'ont pas supporté l'épreuve du réel. Il nous faut le dire lucidement pour, au travers de nos luttes d'aujourd'hui, esquisser jour après jour un nouvel horizon qui ne soit pas un mirage. »

Gérard Alezard, secrétaire confédéral commence par l'exigence de renouveau. Il insiste sur la nécessité d'une mutation profonde et d'un profond ressourcement de notre identité. Il rappelle que la crise qui frappe la CGT n'est pas enrayée et qu'elle est toujours sur la pente descendante. Il dénonce les efforts dérisoires pour cacher la vérité des chiffres (de syndicalisation) et les retards graves découlant du décalage entre ce qu'attendent les salariés et la réflexion, l'image, l'expérience, le discours, l'action de la CGT. Pour lui, il y a nécessité d'une véritable révolution culturelle rompant avec habitudes de pensée, mises en cause par la vie et l'expérience. Enfin, il exprime son soutien à Alain Obadia et proteste contre le contenu du rapport d'ouverture (le Bureau confédéral n'a pas été saisi, donc il n'y a pas de position commune du Bureau, mais des divergences).

Dans sa réponse, Louis Viannet va insister entre autre sur la nécessité de ne pas décider à la place des salariés, sur ce qu'il qualifie comme le risque « élitiste », sur la nécessité de faire l'unité avec le réformisme sans le considérer comme infamant. Mais il souligne également le besoin d'une culture du débat qui évite que les minoritaires et les majoritaires ne soient pas toujours les mêmes, s'appuyant sur les jeunes militants pour hâter l'heure des

changements, niant par ailleurs l'existence d'une crise au sein du Bureau confédéral.

En insistant sur son sentiment que la CGT vit une période décisive :

« [...] Je suis le premier à considérer qu'il faudrait que ça aille plus vite. Je suis le premier à considérer qu'effectivement, à certains moments, j'ai la conviction que les efforts ne sont pas assez 'titillants' mais en même temps, c'est avec toute la CGT qu'on va changer.

[...] C'est aussi avec cette ambition-là que nous voulons préparer le 45^{ème} congrès, même si nous sentons bien que certaines organisations vont un peu plus vite que d'autres, et qu'en particulier, dans les bases où nous avons de jeunes et nouveaux militants, militantes, qui viennent à l'action militante sans être englués par tout ce que nous portons dans nos têtes, qu'on le veuille ou non, cela va plus vite. D'abord, plus ils sont jeunes, plus cela correspond à leur façon de voir, de penser, d'être [...] »

Comment qualifier ces affrontements ?

Au sommet de la CGT il y a une très forte pression pour des changements radicaux. Ces changements présentés comme vitaux, ayant trait à l'existence même de la CGT, concernent des points clés de l'activité syndicale :

- l'appréhension et le rapport au monde du travail et à ses mutations ;
- la question de l'indépendance syndicale et de la distanciation par rapport aux partis politiques, qui pour l'essentiel porte sur les rapports CGT/PCF ;
- le rapport aux processus de négociations aux différents niveaux (national, par branche, dans les entreprises, au niveau interprofessionnel), la CGT ne devant plus s'en tenir à un rôle contestataire, mais s'impliquer dans les négociations, sans s'offusquer d'avoir à engager sa signature, tournant le dos à la politique de « *la chaise vide* » ;
- la recherche de l'unité avec les autres organisations syndicales, non pas en essayant de rassembler à partir de la plate-forme revendicative de la CGT, mais en recherchant en permanence les convergences qui font consensus. C'est ce qu'on appelle la politique unitaire, dite de « *syndicalisme rassemblé* » qui dans les faits va privilégier l'alliance avec la CFDT ;
- enfin au plan européen et international, ce qui est privilégié, c'est l'entrée dans la Confédération européenne des syndicats (CES) ;

C'est cette pression et ces orientations qui vont rencontrer une forte résistance dans le corps militant, dans les unions départementales et locales, dans les fédérations et les syndicats de base. De nombreux militants feront ainsi part de leur inquiétude quant à la perte de repères, quant au danger de perte d'identité de la CGT et quant au risque d'abandon des principes de lutte de classes.

Voilà le tableau objectif. Il y a donc affrontement d'idées dans l'ensemble de la CGT et confrontation au sommet. Pourtant, s'agissant de ce qui se passe dans les organismes dirigeants, nous avons qualifié ces affrontements d'affrontements en trompe-l'œil. Car il existe une forte résistance à la mutation engagée en 1992 dans le corps militant, mais aussi en partie dans les organes dirigeants.

Pour Louis Viannet, secrétaire général issu du 44^{ème} congrès, il s'agit de contourner cette résistance et il va s'efforcer de rassurer la base militante et de la convaincre que le nouveau cours recherché est en tout point conforme aux traditions historiques de la « *grande Dame* ». Ses déclarations ultérieures, ainsi que ses actes, ne laissent aucun doute quant à cette interprétation. C'est une question purement tactique qui l'oppose au clan « *moderniste* » et « *réformateur* » qui trouve, lui, que les changements ne vont pas assez vite et qu'il faut passer outre les résistances.

Dans le document d'entretiens, déjà cité de Gérard Quenel de 2012, Viannet s'exprime ainsi :

« Le débat, dans les deux années 92 et 93 qui suivent mon accession au secrétariat général, est quand même assez compliqué au sein du Bureau confédéral. En particulier, il y a, parmi les membres du Bureau, un petit groupe autour de Maïté Demons, Alain Obadia, Gérard Alezard et Lydia Brovelli, qui mène la bourre – alors que ni les uns ni les autres n'ont jamais levé la langue sous la direction d'Henri Krasucki – pour transformer la CGT beaucoup plus vite, quitter la FSM, etc.

Un jour l'on a une discussion assez serrée au Bureau confédéral et je leur dis : 'Je n'ai aucun désaccord avec les objectifs que vous prétendez atteindre. Je suis d'accord sur la nécessité que la CGT bouge, qu'elle se transforme. Je suis tout à fait convaincu qu'il faut avancer encore plus sur la voie de l'indépendance syndicale. Je suis partisan de quitter la FSM. Mais, cela, je ne le ferais pas au risque de couper la CGT en deux. Sans doute que vous êtes plus pressés que moi mais ce qui me guide c'est de faire cela avec toute la CGT et cela demande de pousser le débat'. »

Au sommet de la confédération, il y a donc d'abord des désaccords sur le rythme à imprimer aux changements, à la mutation et sur la méthode pour y parvenir, pas sur le fonds de la mutation à engager. Pour les tenants de la mutation, et Louis Viannet en particulier, principalement à la manœuvre, il s'agit de procéder pas à pas, sans brusquer les choses, de contourner la culture et les traditions des bases militantes, de surmonter les résistances et les doutes forts qui se manifestent. Et de fait, dans les comptes-rendus des délibérations des organismes de direction, il n'y a que peu de désaccords sur le fond concernant la nécessité de cette mutation.

1995 : l'année du 45^{ème} congrès

1995, c'est l'année du centième anniversaire de la CGT. Le congrès de la CGT se déroule à la fin de cette année.

Les CCN d'avril, d'octobre et de novembre, préparatoires au congrès

C'est une réunion qui fait le point depuis 1992, marquée par une remontée des luttes, y compris en Europe avec les sidérurgistes allemands. En France, en mars 1994, la bataille contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP), véritable « SMIC jeunes » qui voit l'entrée massive de la jeunesse scolarisée dans l'action, aboutit à une victoire contre le gouvernement Balladur, contraint au retrait des mesures prévues. Ce CCN est pratiquement entièrement consacré à la préparation du 45^{ème} congrès.

Le rapport de Louis Viannet s'intitule : « *L'ambition de construire un congrès qui soit perçu comme un véritable message d'espoir.* » Après le constat des difficultés, un redressement se profile, une mobilisation des salariés, y compris en Europe, et...

« [...] Le 45^{ème} congrès doit donc être conçu, positionné, tendu vers cet objectif à proprement parler vital, de l'entrée massive, déterminée, enthousiaste, de l'essentiel de nos forces militantes dans cette dynamique de la mise en mouvement transformatrice de notre organisation.

Le 45^{ème} congrès doit être une étape charnière, un grand moment d'affirmation de notre volonté collective de tout faire pour que la CGT assume son rôle de principale, incontournable, organisation syndicale dans le combat social. »

Il s'agit donc d'être une « *nécessaire passerelle de solidarité et de lutte* », d'afficher « *une ambition transformatrice* », de passer « *du syndicalisme rassembleur, syndicalisme rassemblé* », d'avoir l'objectif du plein emploi en ligne de mire. Ce CCN est également marqué par l'intervention sur les questions internationales et le vote sur le retrait de la FSM, question qui sera traitée à part dans la suite du présent document.

Les CCN d'octobre et de novembre sont centrés sur la composition de la direction confédérale : candidatures mises à disposition du CCN (148) et objectif de parvenir à 80 membres environ pour la Commission exécutive, donc réduite par rapport à l'ancienne (118 membres), cet objectif impliquant des retraits de candidatures. Ils portent également sur la montée et l'organisation unitaire de la lutte contre le plan Juppé (grève du 24 novembre en particulier).

Statutairement c'est le congrès qui est souverain, y compris concernant la composition des organismes de direction. Dans la réalité, tout le travail préparatoire de la direction sortante (processus dit de construction de la nouvelle direction) et l'animation du congrès lui-même par les mêmes dirigeants pèsent d'un poids décisif sur la décision finale qui, de fait, entérine les propositions qui précèdent le congrès, ce qui pose le problème essentiel de la vraie souveraineté des congrès et des syndicats pour l'époque, mais aussi pour le moment présent car les choses n'ont toujours pas changé.

Plusieurs interventions, avec Louis Viannet, insistent sur le fait que dans le processus de construction de la direction de la CGT, il est procédé différemment que par le passé.

Viannet :

« Le CCN ne bouclera pas la discussion aujourd'hui, mais la réflexion doit se poursuivre pour dégager les éléments d'appréciation à l'usage du Bureau confédéral et en perspective du CCN décisionnel.

Quand les candidatures continuent à être soutenues par les organisations, ce n'est pas le Bureau confédéral qui peut seul arbitrer ou alors, on revient aux usages anciens.

Il faut que le CCN donne son avis sur les interventions comme sur les questions plus générales, notamment concernant le renouvellement du Bureau confédéral qui a reçu l'accord de celui-ci dans sa majorité.

En fait nous avons besoin d'un renouvellement important [...]

[...] Il faut un collectif Bureau confédéral ouvert, large, reflétant bien les diversités. Mais diversité ne peut être confondue avec culture du désaccord. Ce ne serait pas juste qu'il y ait une prime aux désaccords exprimés. Il faut un nombre suffisant que la majorité du bureau fixe à 16. »

De fait, une bataille est engagée. Louis Viannet, contesté durant toute la période qui a suivi le 44^{ème} congrès, entend composer une direction à sa disposition et accélérer le processus de mutation à partir d'une forme de présidentialisation de la fonction de secrétaire général, doté d'un grand nombre lui laissant les mains libres. En ce sens, l'élimination des « *modernistes* » du bureau confédéral (celle de Gérard Alezard en particulier) manifeste moins un désaccord sur le fond que la volonté d'avoir les coudées franches et de lever les derniers obstacles à la transformation en profondeur de la CGT. C'est que la hâte des « *modernistes* » à réformer l'organisation est contre-productive parce qu'elle renforce la résistance de ceux qui sont inquiets de cette précipitation à changer, conscients des risques de dérive dans cette période de désarroi, de perte de repères et de contre-offensive réactionnaire.

Et Louis Viannet a bien conscience de ce risque en s'adressant à Alain Obadia au moment de sa décision en 1994 de quitter le Comité central du PCF, puisqu'il l'apostrophe ainsi :

« Je ne crois pas que c'est en faisant cela que l'on va aider à la réflexion dans la CGT. En revanche, je te le dis très fraternellement, premièrement, tu as braqué, tu braques un certain nombre de camarades dans la CGT, des camarades communistes. Et, à partir de là, à mon avis, non seulement tu n'accélères pas le processus mais tu le freines. Tu prends le risque de créer des points de blocage. »⁷

D'ailleurs, à l'issue du 45^{ème} congrès, il renforce sa coopération avec Jean-

⁷ Gérard Quenel : « CGT-PCF Étude sur l'entrée en double appartenance dans les directions du PCF et de la CGT de 1981 à 2001. Entretiens avec les intéressés », Paris, 2012 pages 207-208

Christophe Le Duigou qui témoigne :

« L'étape suivante, c'est le congrès de la CGT en 1995, en plein mouvement revendicatif. Je fais une intervention au congrès qui, à l'époque, n'a pas suscité de remous, mais c'est une intervention dans laquelle je posais plusieurs questions très clairement levant toutes les interrogations que je pouvais encore avoir. C'est net à propos de l'unité alors que l'on était en pleine action de 1995 et dans un antagonisme CGT/CFDT. A la tribune du congrès, dans son intervention, Louis répond à la discussion générale en disant : 'Oui, l'on continuera une stratégie d'unité'. Pour moi, c'est le tournant. Après, je commence à travailler très directement avec lui.⁸ »

Et il soutiendra son arrivée au Bureau confédéral en 1999. Preuve supplémentaire et finale, c'est que, lesté dans un premier temps desdits « *modernistes* », c'est l'ensemble de leur orientation que Viannet va reprendre et imprimer à la CGT. La question n'est pas de savoir si tout cela est entrepris de bonne foi ou non, avec le souci prioritaire du bien suprême de l'organisation. Car, dans le même temps où est invoquée en permanence l'impérieuse nécessité de placer le salarié et le militant au centre des préoccupations, de son écoute, c'est du sommet qu'est menée tambour battant, avec insistance, opiniâtreté, ténacité, l'opération de mutation syndicale. Et c'est souvent à l'abri du contrôle et du regard des bases militantes que sont organisées des rencontres avec le patronat (Gandois), avec les dirigeants de la CFDT (Nicole Notat) ou les dirigeants de la CES.

Le 45^{ème} congrès

Ce congrès se déroule à Montreuil du 3 au 8 décembre 1995. C'est le moment décisif où, après une période d'âpres confrontations qui couvre la période 91-95, vont être actées les nouvelles orientations de la CGT dans des décisions solennisées et légitimées par l'instance la plus haute, qui définit la politique d'ensemble de l'organisation. Il demeure un congrès de référence où les statuts de la CGT sont profondément modifiés. Il marque une rupture profonde par rapport au passé. Il officialise le départ de la FSM. Il s'y manifesterà une opposition importante, marginalisée par l'appareil.

Le contexte

A l'ouverture du congrès, on en est à la 9^{ème} journée d'action contre le plan Juppé. Tout juste trois mois avant, les « *modernistes* », comme ils se laissent appeler par la presse bienpensante qui se penche avec gourmandise sur le sort de la CGT après avoir prédit sa disparition ou sa marginalisation, ont publié un texte qui rassemble l'orientation qu'ils défendent depuis plusieurs années déjà : « *Faut-il réinventer le syndicalisme ?* »⁹

8 Idem que la note 8

9 Gérard Alezard, Lydia Brovelli, Gérard Delahaye, Jean-Michel Leterrier, Paris l'Archipel 1995

« *Syndicalisme : les nouveaux défis* »¹⁰ de Louis Viannet se veut une réplique à cette publication. De fait, comme la suite le prouvera, il s'agit de reprendre les propositions mises en avant par les « *modernistes* » tout en évitant la montée de la contestation de cette ligne dans la CGT. Il y décline les thèmes qui vont faire l'objet du 45^{ème} congrès et prévient, si on ne change pas...

« *Nous risquons d'être perçus comme un corps superflu et inutile par une partie conséquente du monde du travail.* »

La tribune de discussion du congrès

Elle est marquée par des critiques fortes de l'orientation proposée et des modifications statutaires envisagées.

Werner Schmitt, syndicat CGT CEGELEC Massy :

« *Non, le projet de nouveaux statuts de la CGT n'est pas un simple 'dépoussiérage' ou 'toiletage' des statuts confédéraux antérieurs. Ce projet est une proposition de changement radical d'orientation de notre confédération. Ce qui nous est proposé, pour le 100^{ème} anniversaire de la CGT, c'est de passer du syndicalisme de classes au syndicalisme réformiste d'accompagnement de la gestion capitaliste [...] Mais ce que notre syndicat condamne avec la plus ferme énergie, c'est que l'enjeu de ce changement de statuts ne soit pas annoncé clairement par la direction confédérale.* »

Syndicat CGT SNPE

Le Conseil syndical : Marie-Claude Auffret, Yvette de Wit, Carol Waligorski

« *La nécessité des luttes contre l'exploitation est mise en sourdine [...] C'est ici que je me sens totalement dépassé par les textes proposés au 45^{ème} congrès. La notion d'exploitation y a disparu quasiment [...] Ce n'est pas en affichant un ventre mou face aux agressions de toutes sortes qu'on incitera les salariés à lutter contre elles, les tièdes n'ont jamais attiré personne. Or, le texte qui nous est proposé est tiède.* »

Pierre Gadet, section des cheminots retraités CGT, Ivry-sur-Seine

« *Il faut commencer le rapport d'orientation par les aspects revendicatifs [...] Un projet dangereux. En ce qui me concerne, je vois dans ce document une double dérive [...] parce que la conception du syndicalisme rassemblé va jusque et y compris à envisager l'unité 'au sommet' (c'est sous-jacent dans les statuts), un programme commun ? [...] L'unité doit se construire à partir des luttes pour*

10 Louis Viannet « *Syndicalisme : les nouveaux défis* » Ed. De l'Atelier, VO 1995

la satisfaction des besoins en respectant les identités syndicales des uns et des autres. Aujourd'hui, il y a deux formes de syndicalisme, celui d'accompagnement et celui de classe, nul ne peut le nier [...] parce qu'il se construit dans une période où notre sortie de la FSM n'a d'égal que notre volonté de rentrer dans la CES [...] Je reviens sur ce qu'avait dit Henri Krasucki en son temps, 'Y entrer oui, mais tels que nous sommes' [...] »

Et il demande la réécriture des statuts.

René Vincent, fédération chimie :

« Danger de perte de notre identité »

« Dans l'article 1 du projet de nouveaux statuts, il y a me semble-t-il, un véritable danger de perte d'identité. Alors que dans le titre l'on parle de but, on supprime ce qui a fait le fondement même de l'engagement de millions de femmes et d'hommes depuis un siècle, à savoir la suppression du capitalisme, pour, enfin connaître une vie plus juste, plus humaine, plus démocratique. Il est de bon ton aujourd'hui de ne plus faire allusion au capitalisme, comme si on ne pouvait imaginer l'avenir qu'à l'intérieur de celui-ci. De grâce, changeons nos pratiques, nos méthodes, notre fonctionnement et je m'y efforce chaque jour, mais ne bradons pas ce qui fait notre originalité depuis un siècle, et ce qui nous a valu et nous vaut encore la confiance de millions de salariés. »

D'autres évidemment soutiennent la proposition, comme Jean-Michel Leterrier de la FERC-Sup, mais la tonalité dominante de la tribune est plutôt critique.

Un congrès sous contrôle

Le rapport introductif de Louis Viannet s'intitule : « *Ouvrons grand portes et fenêtres sur le premier siècle du syndicalisme confédéré.* » Il reprend les thèmes relatifs à la nécessité de se transformer tout en présentant les choix retenus comme une voie moyenne bien que difficile entre de « *rassurantes réaffirmations de principe, hors des réalités* » et « *les mirages d'un modernisme lui aussi oublieux de l'essentiel* », le « *sectarisme* » comme « *l'opportunisme* » conduisant à l'impasse.

Le document d'orientation dès son préambule déclare : « *Nous voulons poursuivre et accélérer la mise en mouvement transformatrice de toutes nos organisations et impulser une véritable rénovation du syndicalisme.* » On l'a vu, la résistance au contenu de cette « *rénovation du syndicalisme* » existe dans la CGT et même de manière forte.

Pourtant on ne retrouvera pas cette contestation dans le déroulement du congrès et encore moins dans les décisions actées. C'est que le congrès se déroule en même temps que le puissant mouvement de novembre-décembre avec la corporation des cheminots et une CGT en pointe, avec un fort soutien populaire qui vient démentir les thèses de l'effacement du mouvement syndical et contredire d'une certaine manière aussi l'appréciation de ceux qui ont mis l'accent sur les risques de dérive réformiste de la CGT. C'est aussi que

l'appareil exerce un contrôle sur la composition et le déroulement du congrès avec un fort renouvellement des délégués, qui écarte prioritairement les anciens militants aguerris au profit de jeunes à la moindre expérience, pratique qui trouvera son apogée au 46^{ème} congrès avec un congrès composé à 80% de délégués participant à un congrès pour la première fois !

C'est ainsi que Louis Viannet confesse dans son intervention de clôture de la discussion au CCN de novembre 1994 :

« [...] C'est aussi avec cette ambition-là que nous voulons préparer le 45^{ème} congrès, même si nous sentons bien que certaines organisations vont un peu plus vite que d'autres et qu'en particulier, dans les bases où nous avons de jeunes et nouveaux militants, militantes, qui viennent à l'action militante sans être englués par tout ce que nous portons dans nos têtes, qu'on le veuille ou non, cela va plus vite. D'abord, plus ils sont jeunes, plus cela correspond à leur façon de voir, de penser, d'être [...] »

La réforme statutaire

C'est Lydia Brovelli qui, au cours du congrès, pilote la chose. L'ensemble du texte a été réécrit avec l'objectif de doter la CGT d'un outil statutaire pour la longue durée. Les choses ne vont pas de soi et 673 amendements ont été proposés. C'est la partie du texte qui supprime la formule faisant référence à la « *socialisation des moyens de production et d'échange* » introduite lors de la révision statutaire de 1969 qui suscite le plus de résistance, ainsi que la partie du texte relative à l'unité.

Résultat du vote sur la réforme statutaire :

Pour	: 65,89 %
Contre	: 24,07 %
Abstentions	: 10,04 %

On remarquera donc que c'est sur ce terrain que s'est manifesté la plus forte opposition du congrès aux changements proposés par la direction.

Les amendements au document d'orientation

Ils sont au nombre de 836. Ces amendements traversent pratiquement l'ensemble du document et traduisent le plus souvent un doute ou une inquiétude sur les risques d'abandon de l'identité de la CGT, de ses repères et des principes fondamentaux. Ils ont trait à la question :

- du syndicat de classe ;
- des travailleurs salariés ;
- du combat anticapitaliste ;
- de la socialisation des moyens de production ;
- de la transformation de la société

Résultat des votes sur le document d'orientation :

Pour : 93,24 %
Contre : 1,80 %
Abstentions : 4,96 %

Un incontestable tournant a été pris

Malgré les doutes, les résistances, les interrogations, l'orientation amorcée en 1992, et dont les dirigeants confédéraux souhaitent qu'elle soit confortée et mise en œuvre de manière accélérée, est donc adoptée très majoritairement, en rupture avec ce qui a caractérisé et identifié la CGT, notamment depuis la Libération. Les oppositions les plus lucides et les plus argumentées sont marginalisées et en quelque sorte poussées à l'extérieur de la CGT. En juin 1995, présidée par Roger Nadaud, l'association « *Continuer la CGT* » est constituée sur une base critique se réclamant des principes fondateurs de la CGT.

Adresse du texte constitutif de l'association :

<http://continuer.la.cgt.pagespro-orange.fr/agconst.htm>

Comment qualifier la nature des changements mis en œuvre durant ces années ?

Récapitulons. On l'a vu, le point de départ de la réflexion et des propositions nouvelles, c'est le constat de la crise générale du syndicalisme qui n'épargne pas la CGT et la confrontation à l'enjeu des mutations économiques et sociales, au plan national comme au plan mondial. Dans un premier temps donc, l'obstacle aux changements, définis comme nécessaires et urgents, a été pointé dans les comportements militants qualifiés d'élitistes et étroits. Les militants, appelés à surmonter ces étroitesse, ont par ailleurs été interpellés particulièrement sur :

- la question de la signature des accords
- la question de l'indépendance syndicale
- la question de l'unité syndicale
- la question de l'adhésion à la CES et de la sortie de la FSM

On a vu que ces questions font l'objet de débats et de confrontations depuis le début des années 90 et que les « *modernistes* » en ont fait leur cheval de bataille. Mais plus en profondeur, quel en est l'enjeu ? Et surtout, si on établit une liaison entre elles, de quelle réorientation globale s'agit-il ? Reprenons point par point.

La signature des accords

Après les accords de Grenelle, à l'issue du puissant mouvement de mai 1968 et les accords sur la lancée de ce mouvement, sur la formation professionnelle en particulier, la CGT n'a pratiquement plus signé d'accords, ni rencontré les dirigeants du patronat depuis 1978. Leïla de Comarmond situe au début de l'année 95 la reprise des contacts et l'attribue à la volonté partagée de Louis Viannet, côté syndical, et de Jean Gandois ex-patron de Péchiney et récent président du CNPF, qui se rencontrent discrètement en ce début d'année. Il est vrai, comme on l'a vu dans le compte-rendu du 44^{ème} congrès en 1992, que le dirigeant de la CGT a vertement critiqué la politique de la « *chaise vide* » qui ne permettrait pas d'engranger des résultats et laisserait le champ libre aux autres organisations pour se prévaloir desdits résultats, d'ailleurs le plus souvent en complicité avec le patronat.

C'est à partir de cette date et de ces orientations que la CGT s'engagera résolument dans les négociations à la fois nationales et dans les entreprises en particulier, notamment, sur les conditions permettant à des salariés de partir en préretraite (allocation de remplacement pour l'emploi) et sur la formation professionnelle. La loi sur les 35 heures hebdomadaires et les négociations qui en découleront à partir de 1997, sous le gouvernement Jospin, vont par ailleurs constituer un pas décisif vers l'engagement de la CGT dans une politique de compromis négociés.

Cette question n'est pas nouvelle pour le mouvement syndical et pour la CGT. En octobre 1955, Benoît Frachon était intervenu avec vigueur auprès des

militants de la CGT Renault pour les inviter à signer un accord d'entreprise qui prévoyait des augmentations salariales, une troisième semaine de congés payés et le paiement des jours fériés. Pour sa part, le syndicat de l'entreprise ne voulait pas parapher l'accord en raison d'un désaccord sur le préambule. On voit bien, au-delà de cet exemple précis, que le souci d'obtenir des résultats positifs et tangibles pour les travailleurs, faisant aussi par ce biais la démonstration de l'utilité de l'organisation, est présent depuis longtemps dans la CGT, même si c'est de manière contradictoire et avec des oppositions. Surtout que, durant longtemps, et encore de nos jours, la stratégie patronale a toujours été de valoriser les syndicats réformistes afin de faire la « démonstration » que la collaboration avec le patronat paye. Tandis que les luttes conduiraient à l'échec ! Ainsi, la puissante UIMM (syndicat patronal de la métallurgie), disposant d'un trésor de guerre de plusieurs millions d'euros, s'est longtemps attachée à « fluidifier les rapports sociaux » en encourageant la signature syndicale d'accords minoritaires, fréquemment approuvés par le trio FO, CFE-CGC et CFTC, contre l'opposition de la CGT, qu'il s'agissait de contourner. Le problème n'est donc pas de signer ou de ne pas signer par principe quelque accord que ce soit.

Le rapport des forces permet dans certaines conjonctures d'enranger effectivement des résultats favorables aux travailleurs dans leur ensemble, dans des branches particulières ou au niveau de l'entreprise comme dans la fonction publique.

Autre chose est l'inscription dans la politique de dialogue social du patronat, des classes dirigeantes et de la social-démocratie. Pour eux il s'agit, de manière récurrente, d'intégrer le mouvement syndical aux objectifs patronaux (baisse des salaires, restructurations, délocalisations, reculs sociaux, politiques de rigueur, etc.) et de le domestiquer pour faire se tenir tranquille les salariés exposés à la régression sociale.

Ainsi que le souligne René Mouriaux¹¹ en citant les entreprises libérales de 1884 et de 1893 qui, faute de pouvoir empêcher l'organisation des travailleurs (loi le Chapelier du 4 juin 1791 interdisant la coalition des salariés), tentent de rendre le mouvement syndical totalement inoffensif pour leurs intérêts. Et c'est la place assignée à la négociation qui pose problème, traduction du rapport de forces à un moment donné, sans perte de vue des objectifs finaux de l'organisation, de remise en cause des rapports d'exploitation et de domination ou recherche permanente du compromis, recherche du moindre mal dans l'acceptation des reculs sociaux au nom du réalisme et sous prétexte invoqué en permanence de la nuisance de la politique de la « chaise vide ».

Ainsi, la CGT est contre l'épargne salariale au détriment des augmentations de salaire, mais Jean-Christophe Le Duigou, flanqué de la CFDT, mettra en place à l'issue d'une longue négociation un Comité interministériel de l'épargne salariale (CIES) parce que voyez-vous « *Nous ne pouvons rester spectateurs !* » A notre époque ces tentatives de neutralisation s'accompagnent d'un intense travail idéologique et d'initiatives concrètes autant qu'institutionnelles, visant à se faire rencontrer périodiquement dirigeants syndicaux et représentants patronaux en vue d'un « dialogue

11 « Nouveau siècle, nouveau syndicalisme » Paris, Syllepse, 2013, page 182 et suivantes

social » et d'un « *diagnostic partagé* ».

Ainsi en a-t-il été des rencontres de Val Duchesse initiées par Jacques Delors dès le début des années 90, organisant systématiquement la rencontre et la concertation entre le patronat européen (UNICE) et les confédérations appartenant à la CES. Ainsi en est-il pour partie du rôle du Conseil économique social et environnemental (CESE) où se côtoient, travaillent ensemble, établissent des rapports communs¹² entre dirigeants, syndicaux, politiques et « *monde de l'entreprise* », comme on dit de manière édulcorée. De la refondation du dialogue social à la primauté du contrat sur la loi, ce qui est recherché, c'est le consentement à la domination des objectifs et de la culture patronale. Acquiescer à cette politique et à ces entreprises, c'est donc bien autre chose que la défense bien comprise des intérêts des salariés. En réalité, on a bien affaire dans ce cas à une véritable trahison des intérêts des travailleurs en entretenant l'illusion d'intérêts communs, hors du conflit fondamental qui oppose des classes antagonistes.

Du coup, ceux qui tâtent le pouls du mouvement syndical pour estimer le degré de son intégration et d'acceptation du système, de l'exploitation et de la domination de classe, ont établi un baromètre du taux de signatures par organisation et un classement. Aux dernières nouvelles, la CGT remonterait vers le peloton de tête, tenu jusque là par la CFDT et FO. En juin 2012, le ministère du travail a ainsi recensé 33 869 accords dont 25 000 ont été signés par les syndicats. Sur ce lot, la CGT en a signé 84 % contre 94 % pour la CFDT et 90 % pour FO. Réalité confirmée en 2013 avec 85 % de signatures d'accords pour la CGT.

On peut d'autant plus parler d'une mutation majeure dans les pratiques de la CGT par rapport au passé et à son histoire que la large approbation d'accords est le versant syndical d'une politique patronale et gouvernementale de « *dialogue social* », de « *concertation* », de compromis entre « *partenaires sociaux* ». Sous le masque de cette concertation de bon aloi, du « *gagnant-gagnant* », il s'agit de faire accepter aux travailleurs des reculs sociaux sans fin et sans limite au nom de la conjoncture, de la compétitivité, des déficits, etc. On a eu maintes preuves de cela avec les « *conférences sociales* » du pouvoir socialiste qui ont présidé à la flexibilisation du marché du travail (ANI) ou à la nouvelle agression contre les retraites. Et si la direction confédérale, pressée par la base militante, n'a pas apposé sa signature à ces accords régressifs, elle a largement continué à entretenir l'illusion que ce sont dans ces cénacles que se joue le sort des salariés et de leurs revendications.

Alors que le dispositif mis en place, institutionnalisé, se concluant par le vote de lois au parlement est strictement verrouillé, adossé à une majorité fabriquée (CFDT, CFE-CGC, CFTC) servant de caution à des choix réactionnaires contre les travailleurs, enfin, on ne peut pas oublier que nombre d'accords d'entreprises qui dérogent aux conventions collectives de branche – tout cela parfaitement légalisé ? – sont conclus le couteau sous la gorge de la menace de délocalisation ou de fermetures pures et simples, dans un tête-à-tête clos, dans le rapport de force le plus défavorable qu'il soit pour les

12 À l'instar du rapport de Thierry Lepaon sur l'ouverture des TER à la concurrence en 2012, approuvant l'expérimentation de cette ouverture

travailleurs.

Et René Bidouze, ex-secrétaire général de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT (UGFF) remarque récemment sur son blog¹³ :

« [...] comme l'ensemble des fédérations du secteur public et nationalisé, dont la centrale coordonnait l'action, ne confondaient pas deux notions fondamentalement distinctes : la 'négociation' que les gouvernements successifs ont refusée pendant des décennies et que le syndicalisme a imposée en mai 1968, et la 'signature' que les gouvernants d'après 1968 s'employaient à obtenir dans le système de la 'politique contractuelle' avec pour objectif de faire cautionner des mesures que de toute façon ils appliquaient unilatéralement en cas d'échec, dans une fonction publique dont ils n'ont jamais pu détruire la situation 'statutaire et réglementaire'. »

L'indépendance syndicale

On le sait, les mêmes réalités et préoccupations n'ont pas le même sens en fonction de différents contextes. Il en va ainsi de la question de l'indépendance syndicale.

Une vieille histoire

On sait comment la Charte d'Amiens (1906) sur la base de l'influence et des traditions de l'anarcho-syndicalisme et du syndicalisme révolutionnaire a consacré l'indépendance du mouvement syndical par rapport aux partis politiques et aux gouvernements, et fait de la mise à l'écart des divergences philosophiques et politiques la condition de l'unité syndicale. A cette époque, il s'agit pour le mouvement ouvrier de prendre ses distances par rapport à la SFIO réunifiée.

Un souci réel et une spécificité française

Au-delà, c'est un positionnement qui marque le mouvement syndical et le mouvement syndical français en particulier. Nombreux sont les syndicats qui s'y réfèrent encore. On sait comment le point 9 des 21 conditions du communisme naissant au début du 20^{ème} siècle subordonne l'activité syndicale et les militants à l'autorité du parti. Ce point a fait débat chez les révolutionnaires eux-mêmes.

En juin 1922 se tient à Saint-Etienne le congrès de la CGT-U, suite à l'exclusion des militants de lutte de classe de la CGT réformiste. Il est décidé un rattachement à l'Internationale syndicale rouge (ISR), sous condition de la suppression de l'article s'apparentant au point 9 des 21 conditions et concernant la liaison organique entre l'ISR et l'Internationale Communiste

13 <http://renebidouze.over-blog.fr/2014/09/conflit-d-allergies.html>

(article 11 des statuts de l'ISR). Condition qui fut satisfaite suite à une démarche de Gaston Monmousseau et de Pierre Sémard à Moscou auprès de Lénine, au moment où se déroule le premier congrès de l'ISR en décembre 1922/ janvier 1923.¹⁴

Plus près de nous, on retrouve fortement cette préoccupation, aussi bien chez Georges Séguy que chez Henri Krasucki, soucieux à la fois des références à la tradition française et à l'expérience négative de ce qui se produit dans les pays socialistes, et de préserver l'autonomie de réflexion, de décision et d'initiative de la CGT.

Un argument de division

A l'occasion des scissions de la CGT (1921, 1947), l'argument a été brandi pour justifier l'entreprise de division ou justifier l'ostracisme contre les communistes à l'occasion des réunifications. Ainsi, l'incompatibilité des mandats politiques et syndicaux comme condition prise par la CGT à la réunification avec le CGT-U au niveau des responsables confédéraux, puis au congrès de réunification de Toulouse en mars 1936 pour tous les postes, a contraint Benoît Frachon à démissionner du Bureau politique du PCF. Prétexte que tout cela, car l'accusation est à sens unique, utilisée presque exclusivement contre les communistes, accusés d'utiliser le syndicat comme « *courroie de transmission* », d'être des « *taupes* », etc.

Alors que dans le même temps sont ignorées, s'agissant des autres organisations, les liens privilégiés qu'elles entretiennent avec certaines mouvances politiques ou philosophiques (Force Ouvrière avec la SFIO, voire avec le RPR et la nébuleuse laïque, la CFTC avec l'Église catholique, la CFDT avec le PSU, puis le PS). Alors qu'est ignoré le financement occulte d'organisations destinées à contrer l'influence de la CGT au lendemain de la Libération, comme cela a été le cas avec le financement de la création de FO par la CIA et les fonds de syndicats américains. Alors que dans cette dénonciation est ignorée l'intervention permanente du patronat pour créer de toute pièce des syndicats maison, voire des officines de truands comme la CFT chez Simca ou « *fluidifier les rapports sociaux* » à l'aide du trésor de guerre de l'UIMM (600 millions d'euros, excusez du peu !) en finançant les syndicats complaisants, signataires à tout va d'accords minoritaires durant des décennies ! Alors qu'à l'étranger, comme ça été et c'est encore le cas en Grande-Bretagne, cotiser aux Trade unions, c'est en même temps cotiser au Labour party. Tout ça en feignant d'ignorer qu'en pratique, les idées, la culture philosophique, historique, la vision du monde, qui mobilisent les énergies et déterminent les choix ne connaît pas, elle, de frontières qui séparent d'une muraille de Chine le champ syndical du champ politique tout simplement ! Et que la place occupée par les militants communistes dans le mouvement syndical et dans la CGT en particulier depuis la Résistance, puis à la Libération, était moins due à des manœuvres d'appareil qu'au rayonnement de leurs idées, à la reconnaissance de leur rôle et à leur dévouement.

14 cf annexe n° 4 extrait de « La musette de Gaston Monmousseau » Ed. Sociales, page 156 et suivantes

Dans les années 90

La volonté affichée et la démarche ostensible d'un Louis Viannet quittant la direction du PCF en 1996 revêt une tout autre signification. Elle constitue d'abord un signe en direction des dirigeants syndicaux européens et internationaux. Il s'agit là aussi de se mettre en conformité avec la pensée dominante et de préparer la sortie de la FSM et l'entrée dans la CES. C'est ce qu'il dit lui-même d'ailleurs d'une certaine manière :

« J'ai eu une discussion avec Robert Hue, qui a résisté parce qu'il était sous la pression d'un certain nombre de camarades du Bureau politique qui ne voulaient pas que je m'en aille. Mais, j'ai dit : 'Tu te souviens que nous avons déjà eu une première discussion au dernier congrès. J'ai tenu compte des arguments que tu avais avancés. J'ai considéré qu'ils étaient fondés. Mais cette fois, non. De mon côté, je ferais tout pour que cela se passe bien, que cela n'apparaisse pas comme un désaccord ou un jugement sur la façon dont le Parti est dirigé. Mais, je ne reste pas. Pour la CGT, c'est maintenant important que je ne reste pas'. J'avais en perspective tous les débats à venir sur notre positionnement par rapport à la FSM, etc.

Donc, j'ai préparé une intervention au Bureau confédéral pour expliquer ma décision et je l'ai fait en lien avec tout ce que l'on avait déjà écrit sur l'indépendance syndicale. En plus, j'ai dit : 'Ce n'est pas un reniement. La preuve, je reste au Comité national'. Parce qu'il fallait aussi procéder par étapes. On peut bousculer mais il faut aussi être compris et suivi. Mis à part dans quelques secteurs, comme l'Agroalimentaire, un peu la Construction, un peu EDF aussi où là il y eu vraiment des camarades qui tombaient le nez, très vite globalement cela s'est tassé.¹⁵ »

Même si d'autres considérations ont aussi pu entrer en jeu, la période enregistre toute une série de départs de la direction nationale du PCF (Alain Obadia en 1994, Jean-Christophe Le Duigou également en 1996). Ce qui fait dire à Thérèse Hirszberg avec son franc-parler à propos de la démission d'Obadia :

« Je vais te dire très franchement, pour certains copains, le PC a été une trajectoire porteuse, pour des tas de raisons. A partir du moment où celui-ci est entré en période de totale décadence, cela a été vécu comme la remise en cause des possibilités offertes par cette trajectoire. »¹⁶

Voilà donc pour un bref rappel historique.

L'unité syndicale ou le « syndicalisme rassemblé »

L'expression est consacrée par Louis Viannet en 1995 au CCN d'avril :

15 Gérard Quenel « CGT-PCF Etude sur l'entrée en double appartenance dans les directions du PCF et de la CGT de 1981 à 2001. Entretiens avec les intéressés », Paris, 2012, page 228

16 Idem page 211

« [...] Une unité d'action qui ne vise pas seulement à rassembler ou à réunir des sigles, mais qui exprime l'ambition de rassembler autour d'objectifs revendicatifs clairs le plus grand nombre de salariés et d'organisations. »

Le syndicalisme rassemblé donc, à l'opposé de la démarche de rassemblement autour des revendications propres à la CGT, ce serait une démarche de construction de revendications communes à tous les syndicats. Et c'est ce type d'unité qui serait gage de succès. La lutte contre le CPE qui voit le rassemblement des huit confédérations, plus les organisations lycéennes et étudiantes et qui connaît la victoire en 2006, semble conforter cette orientation. Mais l'unité contre la réforme des retraites Fillon/Sarkozy en 2010 connaîtra l'échec, malgré l'unité maintenue, contrairement à la situation de 2003 avec la trahison de Chérèque. Preuve que l'ampleur de la mobilisation des travailleurs et le résultat de la mobilisation (victoire ou défaite) ne dépendent pas de la seule unité réalisée. D'autant que la suite, ce qui se passe notamment à partir de 2012 et l'accès de Hollande et du PS au pouvoir, montre l'impossibilité précisément d'une construction commune des revendications face à la crise et aux politiques d'austérité mises en œuvre.

Cette situation ne renvoie non pas au seul patriotisme d'organisation qui prétendrait que seule la CGT voit claire, a raison sur tout, mais également à la nécessité d'en appeler aux travailleurs, à disputer résolument les idées selon lesquelles « *il n'y pas d'autre politique* », « *nous n'avons plus les moyens* », « *il faut réduire massivement les dépenses publiques* », « *il faut à tout prix rembourser la dette et en passer par l'austérité* », etc. En un mot, il est nécessaire de mener le combat des idées contre le matraquage médiatique et des classes dominantes pour faire accepter leur politique et l'imposer à une opinion qui voit bien les régressions, mais qu'on tente de persuader que sans cela ce serait encore pire ! Et comment faire l'unité avec la CFDT quand précisément elle approuve ces politiques régressives ? Quand elle participe directement à l'aggravation de la précarité pour les salariés (ANI), acquiesce à la énième agression contre les retraites, condamne la lutte des Goodyear, fait chorus avec la droite et le pouvoir contre les cheminots en lutte pour la défense du service public ferroviaire ? Quand elle partage un « *diagnostic commun* » avec le patronat et les tenants des contre-réformes ?

Le « *syndicalisme rassemblé* » c'est au fond la construction d'une unité factice, réalisée au sommet, sujette aux aléas de la conjoncture et qui ne résiste pas dans les périodes de tempête et de crise comme celle que nous connaissons actuellement. L'unité c'est effectivement un combat ! Un combat qui se mène auprès et avec les travailleurs d'abord et comme le dit Henri Krasucki au CCN de juin 1991 :

« L'unité c'est un combat, ce n'est pas la voie de la facilité, ceux qui croiraient qu'un appel unitaire leur éviterait l'effort à faire pour aller au débat avec les salariés, déchanteront vite. »

Tout cela est résumé dans l'adage résultant d'une expérience séculaire :

« L'union à la base toujours, l'union à la base et au sommet quelquefois, l'union au sommet seul jamais ! »

L'adhésion à la CES et la sortie de la FSM

La question des rapports de la CGT à la FSM est très ancienne. En 1978 déjà, sur une base critique, Georges Séguy avait provoqué le retrait de la direction de la FSM de Pierre Gensous au 9^{ème} congrès à Prague. Mais au début des années 90, à l'heure de l'effondrement du bloc soviétique la question de l'appartenance de la CGT à la FSM revêt une toute autre signification et c'est un levier majeur dans la transformation exigée de la CGT elle-même, à partir d'exigences qui lui sont pour partie extérieures. Bien que Louis Viannet l'ait nié, les deux actes de retrait de la FSM et d'adhésion à la CES sont indissolublement liés. Cela pour une raison essentielle : quitter la FSM pour adhérer à la CES est une condition *sine qua non* exigée par les dirigeants de la CES.

Construites pendant la guerre froide sur des critères anti-communistes, la CES, comme la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et comme la Confédération syndicale internationale (CSI) n'admettaient pas et n'admettent toujours pas d'ailleurs la double appartenance. Il fallait donc cacher, nier l'existence de cette condition pour présenter aux militants la démarche de la CGT comme une démarche autonome, libre de toute contrainte et de toute sujétion. La réalité fut tout autre.

La CES et l'Union européenne

Pour saisir ce qui est réellement en jeu avec l'adhésion de la CGT à la CES, il faut aussi prendre en compte d'autres dimensions qui ne concernent pas que le champ syndical. En spécifiant d'entrée de jeu une distinction essentielle qui est rarement faite, en particulier dans nos médias dominants : si l'Europe est une réalité historico-culturelle et une réalité géographique, l'Union européenne est, elle, **une construction politique**. Une construction politique fondée structurellement, par raison d'être et par objectif déclaré, sur le libre échange, mise en place par les États-Unis au lendemain de la seconde guerre mondiale et dominée par eux, flanquée d'une organisation militaire sous commandement américain (l'OTAN).

Cette construction politique est encadrée par des traités et des institutions qui rendent impossible toute politique de gauche favorable aux travailleurs et qui mettent l'oligarchie hors de tout contrôle et de toute sanction populaire, comme on a pu le voir avec le contournement scélérat du vote lors du referendum de 2005 sur le Traité constitutionnel européen (TCE). De fait, la CES a un statut de représentant syndical officiel au sein des différentes instances européennes et tout particulièrement auprès de la Commission européenne. La constitution de la CES se fait donc au rythme des élargissements de l'UE, de l'intégration européenne sur la base de l'acceptation des lois du marché et du sentiment implicite d'appartenance au monde occidental sous hégémonie états-unienne. Elle est issue de la CISL qui, au départ, rassemble les syndicats de l'Europe des six. Elle est donc étroitement dépendante idéologiquement, politiquement et financièrement de l'Union européenne et marquée dès le départ par un engagement anti-

communiste et contre l'URSS. Elle se réclame d'un « *syndicalisme libre et démocratique* », à l'instar de toutes les structures et institutions du « *monde libre* » menant le combat contre le « *totalitarisme* » communiste. Elle rejette tout contact, toute concertation et toute coopération avec la FSM.

Pour la France, lui appartient dès cette époque la CFDT et FO. Toute nouvelle adhésion, soumise à la fois à ses organes de direction et secondairement à l'avis des syndicats déjà membres appartenant au même pays, comporte parmi les critères retenus celui dit de l'euro-compatibilité. Il faut obligatoirement reconnaître l'utilité, la valeur, le bien-fondé de l'existence et de l'action de l'UE pour être admis. Si la critique est admise, autorisée, elle doit demeurer dans un cadre acceptable pour son oligarchie dirigeante et ne pas dépasser la revendication d'une « *Europe sociale* », surtout qu'avec la montée du chômage, la mise en concurrence systématique des travailleurs, la montée de la misère et l'aggravation de la crise, il est devenu difficile de nier le caractère profondément négatif pour les peuples de cette construction.

La position de la CGT jusqu'au début des années 90

Tenons nous en à quelques jalons chronologiques. Au moment de la constitution de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), le Bureau confédéral de la CGT répond le 9 janvier 1956 à la question de savoir ce qu'est fondamentalement un « *Marché commun* » :

« *La libre circulation des marchandises, donc le déchaînement de la concurrence fondée sur l'infériorité des salaires et de la législation sociale, l'harmonisation par le bas des conditions sociales dans les différents pays, l'opposition renforcée à toutes les revendications des travailleurs [...]*

Le Marché Commun signifie donc le danger d'une spécialisation, d'une désindustrialisation portant sur des industries ou des régions entières, celui de la subordination de l'économie nationale à des cartels internationaux, eux-mêmes dominés par les Konzerns allemands, celui de l'aliénation des bases économiques essentielles de l'économie nationale [...] »¹⁷

En 1957, la CGT considère le traité de Rome instituant la Communauté européenne et le Marché commun, comme un « *instrument antinational et antisocial au service des trusts* ». En 1969, au 37^{ème} congrès confédéral à Vitry, Georges Séguy, dans son intervention introductive, est sans ambiguïté :

« *On se souvient de l'euphorie qui présida à la célébration de cet événement [celle qui concerne le Traité de Rome de 1957], côté gouvernemental et, il faut bien le dire, également dans certains milieux syndicaux. Le miracle du siècle venait de se produire... finis les conflits entre nations de la petite Europe... la route était libre pour la prospérité et le bonheur... patrons et ouvriers unis par un même idéal européen allaient pouvoir désormais la suivre main dans la main...!*

17 Cité dans « Esquisse d'une histoire de la CGT » de J. Bruhat et Marc Piolot page 282

Pendant ce temps, la CGT, s'efforçait de dissiper les illusions. Elle expliquait la vraie nature de classe du Marché commun, une entente intercapitaliste, une base économique de l'OTAN, un instrument de surexploitation des travailleurs, qui s'avérerait incapable de surmonter les contradictions inhérentes au capitalisme et notamment d'abolir la concurrence internationale.

Cette position nous valut les accusations les plus stupides d'anti-européens, de nationalistes et autres absurdités qui servirent surtout à justifier une politique discriminatoire à notre égard. »

Conférence de presse de Henri Krasucki du 24 août 1988 :

« Il est encore temps, mais il est tout juste temps de rendre impossible ce qui est inacceptable ; c'est faisable dès lors que les travailleurs en premier et l'opinion saisissent l'étendue de la supercherie et la gravité des dégâts. Cette Europe qu'on nous a présentée souriante, c'est la perte de l'indépendance nationale de la France et c'est le sacrifice des intérêts des travailleurs français comme ceux des autres pays concernés. On nous dit que ce serait inévitable, rien n'est inévitable ! »

En 1989, dans un autre texte, le même Henri Krasucki s'exclame :

« Il y a bien du monde pour présenter l'Europe comme un projet généreux, en agitant des idées qui ne nous sont en rien indifférentes, comme 'progrès', 'amitié entre les peuples', 'solidarité internationale'. Mais ce qu'ils font, c'est tout autre chose !

Ce qu'ils veulent créer en vérité, c'est une zone de douze pays, délimitant un véritable terrain de chasse pour grands fauves. Ils pourront s'y affronter avec une férocité dont la valse des OPA nous donne quelque idée.

Dans cette lutte sans merci, des entreprises, des villes, des régions, peut-être des pays seront sacrifiés. Mais au-delà des contradictions, des rivalités, des affrontements entre capitalistes, dans cette jungle où régnera la loi du plus fort, le gibier ce sera avant tout les salariés. »

Jusqu'à la fin des années 80, la position de la CGT est donc celle d'une très nette condamnation de l'Union européenne avec la volonté de défendre les intérêts des salariés et la recherche de l'unité la plus large, y compris avec les syndicats affiliés à la CES. Il s'agit de combattre clairement les illusions sur une Europe sociale, de paix, protectrice des intérêts nationaux et de celui des différents peuples qui la composent, afin de donner plus d'efficacité à l'intervention des salariés face aux patrons, aux gouvernements et aux multinationales. C'est à partir de ces considérations que dès 1974, pour la première fois, la CGT a demandé son adhésion à la Confédération européenne. Les mauvaises langues affirment cependant que pour la CGT à cette époque, il s'agissait surtout de montrer que le sectarisme était du côté de la CES, plus que d'espérer réellement être accepté dans le cénacle européen.

Quelles sont les raisons invoquées pour justifier le refus d'affiliation de la CGT ?

Le refus d'affiliation court la période de 1973 à 1999. On verra ensuite ce qui a rendu possible l'affiliation et les péripéties qui ont présidé à ce processus. L'année 1980 garde la trace de la réponse du secrétaire général de l'époque. Que répond-il à la seconde demande des dirigeants confédéraux ? Ceci :

« Concernant votre demande d'affiliation à la CES,

Chers camarades,

A sa réunion des 12-13 juin 1980, à Genève, le Comité exécutif de la CES -en exécution du mandat qui lui a été donné par le 3^{ème} congrès- a statué sur les demandes d'affiliation.

Vous connaissez déjà sa décision concernant votre demande et vous l'avez déjà commentée et interprétée à votre façon.

Pour la bonne forme, je tiens cependant à vous communiquer cette décision :

Considérant vos conceptions fondamentales de la société et du rôle des syndicats dans cette société, votre pratique politique et votre affiliation syndicale internationale, le Comité exécutif constate qu'à l'heure actuelle, vous ne répondez pas aux critères qu'il a arrêtés, surtout en ce qui concerne les critères fondamentaux.

Par conséquent, il est d'avis qu'une adhésion de votre organisation causerait plus de torts à la cohésion interne qu'elle n'apporterait de renforts à l'impact politique de la CES.

C'est la raison pour laquelle le Comité exécutif a rejeté votre demande d'affiliation à la CES.

Mathias Hinterscheid, secrétaire général »

Henri Krasucki répondra de manière circonstancié aux arguments avancés par ce refus, en remarquant que la notion de « cohésion interne » de la CES comporte le rejet de l'action sur une base de classe, du respect de l'indépendance des syndicats participants, ainsi que de la liberté de s'affilier à la centrale mondiale de son choix.

« Savoir si le recentrage est le prix de l'admission ou s'il en est une conséquence n'a qu'une importance limitée. Une chose est sûre : il y a un rapport direct entre la CES telle qu'elle est et le recentrage de la CFDT puisqu'on nous demande en quelque sorte de nous recentrer à notre tour pour y être admis.

Quand je songe à tout ce qui s'est passé, tout ce qui a été dit et écrit dans la CFDT sur le syndicalisme réformiste et social-démocrate pendant un certain nombre d'années, pour en arriver à cette 'cohésion' avec lui, je me représente le paquet de coulevres qu'un certain nombre de militants ont dû avaler. Et je me dis aussi que peut-être beaucoup d'autres n'y ont vu que du feu ; c'est tellement loin, tout ça. Il reste que les voilà bel et bien 'cohérents', tous, dans le consensus européen. Qu'ils l'aient ou non su et voulu. Supra nationalement recentrés. »¹⁸

Pour conclure :

« Nous voulons être avec tout le monde en restant nous-mêmes.

| *La CES, nous somme, en quelque sorte, de quitter la FSM. Cela n'a pas de sens. »*

L'année 1991 : maintien des critiques, espoir de renouveau et fidélité

Le XXII^{ème} congrès de la FSM qui s'est tenu à Moscou vient de se terminer en présence de 490 organisations venant de 132 pays. Dans un article du *Peuple*, Joanès Galland, secrétaire confédéral constate¹⁹ :

| *« Les travaux du XXII^{ème} congrès syndical mondial de la FSM terminés, tout commence. D'aucuns avaient imaginé un congrès sans lendemain : la CISL avec beaucoup de moyens, mais aussi la CES s'y étaient employées. Sans succès, la FSM continue. »*

Il poursuit :

| *« [...] Ce n'est pas une simple anecdote de relever l'appel lancé par des organisations d'affiliation, de conception et d'orientation diverses, en faveur du renforcement et de l'utilité d'une FSM. C'est une réponse politique non seulement contre ceux qui voulaient la détruire, mais aussi pour la poursuite de la lutte contre les monopoles et l'impérialisme et s'opposer à l'hégémonie de la CISL. »*

Le constat ne va pas sans une position critique et d'attente de changements dans l'orientation et les pratiques de la FSM, dominée jusque-là par les organisations des pays socialistes et ceux de l'URSS en particulier. Dans l'attente de la définition d'une stratégie européenne :

| *« [...] Après discussion à la CE, la délégation CGT au congrès de Moscou a travaillé sur ce document parvenant à caractériser une FSM de lutte et revendicative, favorisant l'intervention des travailleurs et leur unité. Naturellement, rien n'est garanti ; tout est à confirmer...Une **autre FSM est à construire.** »*

Le rapport de Henri Krasucki au CCN de juin 1991 stipule :

| *« [...] En fait, à ce stade du combat gigantesque et de longue haleine dans lequel notre époque nous plonge, la CGT occupe une place particulièrement forte, originale et importante dans la vie syndicale et publique nationale. Elle a également de grandes responsabilités au plan international. Sa contribution au sauvetage, à la transformation profonde et au nouveau départ de la FSM sur des bases pour lesquelles elle a si longtemps combattu et qui sont bien plus largement partagées aujourd'hui. Sa constance dans l'esprit et la pratique de la solidarité internationale sans discrimination, conçue dans un esprit de lutte, sur la base d'une vue lucide de la réalité du monde, donc des rapports de classes, des rapports de forces et des besoins universels dictés par l'époque. Toute son activité et les évolutions qu'elle comporte sur une base de principes. Tout cela lui vaut un crédit international renforcé, en Europe et sur*

19 cf annexe n° 6 l'article de Joanès Galland, Le Peuple n° 1321 Janvier 1991

| tous les continents, dans la FSM et bien au-delà. »

A l'occasion du départ en retraite de Raymond Barberis, le 22 mai 1991, Henri Krasucki fait un retour sur lui même et sur sa génération :

« Elle s'est sentie tenue de faire front, de faire bloc, dans un monde où il fallait choisir son camp. Et pourtant, cela n'effaçait ni les différences de personnalité, ni la vigueur du débat, ni parfois l'affrontement des idées. Notre génération s'est efforcée de jouer son rôle dans des conditions, avec les problèmes et les mentalités de son époque[...] Les militants de notre génération ont été en règle générale très fortement engagés dans l'action syndicale internationale. Peut-être avons-nous trop cru, ou trop voulu croire, aux progrès du 'socialisme réel'.

Et pourtant, je puis témoigner que la CGT s'est efforcée d'amener à la réflexion critique dans le mouvement syndical international alors que, peut-être, il était encore temps.

Le débat n'a pas eu lieu, la vie a tranché. **Nous ne pouvons nous associer à ceux qui rejettent tout après avoir parfois tout cautionné.**

Je crois qu'il demeurera quelque chose de cette expérience qui avait enthousiasmé une partie du monde et fait trembler une minorité. En tout cas, je veux, nous voulons le croire [...] »²⁰

Et il rajoute dans la même période à propos de la FSM :

« Il faudra plusieurs années pour rétablir une situation plus correcte tout en assumant les divergences, sans en rabattre [...] avec le souci de rétablir une situation nette et sans ambiguïté : **la CGT n'a pas de raison de quitter la FSM.** Elle a beaucoup plus de points communs avec les syndicats de tous les continents qui la composent ou lui font confiance et qui ont besoin d'elle. Il faut y rester pour y défendre nos conceptions et lutter pour une rénovation de la FSM dans un esprit ferme, critique, mais constructif et fraternel. **Et ne jamais renoncer à un devoir international mondial, même complexe, dans l'espoir, d'ailleurs illusoire, d'être admis dans une organisation ouest-européenne qui boycotte la CGT, non pour son adhésion à la FSM, mais parce qu'elle est la CGT, par anticommunisme, sur des bases politiques et idéologiques. Une question de dignité et d'efficacité.** »²¹

Jusqu'à la fin de son mandat à la tête de la CGT, la position de Henri Krasucki est donc sans contestation possible : « **la CGT ne doit pas quitter la FSM** » et continuer à y agir pour qu'elle évolue en vue de sa démocratisation et d'un fonctionnement indépendant des gouvernements et des états. La suite, elle, sera bien différente.

Les coulisses d'une adhésion

20 Christian Langeois « Henri Krasucki 1924-2003 » pages 325-326 source originale ICGTHS CFD 255

21 Henri Krasucki ICGTHS 7 CFD 1

L'ostracisme qui frappe la CGT est particulièrement ciblé, puisque la Confédération générale italienne du travail (Confederazione Generale Italiana del Lavoro - CGIL) qui a également fait sa demande d'adhésion est, elle, admise à s'affilier dès 1974. Comment donc, à partir d'une situation initiale de blocage, d'antagonisme et d'exclusion, s'est déroulé le processus de désaffiliation de la FSM/adhésion à la CES ? Selon quel calendrier, au travers de quelles initiatives et quelles péripéties, selon quelles phases, à partir de quelle argumentation pour justifier la décision ? Et comment est-on passé du refus initial de la CES, qui s'est prolongé jusqu'en 1999, à son acceptation ?

Le processus de retrait/adhésion couvre en fait la période 1989-1999. Dès 1989, au sein de la CGT, la gestion de la question européenne est séparée de la responsabilité des questions internationales. C'est Louis Viannet qui a la gestion du dossier, flanqué de Joël Decaillon, à qui est confiée la responsabilité du collectif Europe de la confédération. Dès le milieu des années 80, ce dernier s'est déjà investi en tant que secrétaire général de l'Union des transports CGT dans un des premiers comités paritaires européens employeurs-syndicats et en 1989, il est envoyé au Comité économique et social européen. Selon le chercheur Jean-Marie Pernot dans sa thèse en 2001 « *dedans, dehors, la dimension internationale dans le syndicalisme français* », l'opinion de Louis Viannet est déjà faite : il faut intégrer la CES. Mais considérant que les militants n'y sont pas prêts en ce début des années 90, il ne convient pas de l'afficher et il va falloir manœuvrer avec habileté.

Leïla de Comarmond n'a jamais été démentie lorsque dans l'ouvrage déjà cité, retraçant l'amorce du processus d'adhésion sous la conduite de Louis Viannet, elle raconte :

« Pour cela, il est indispensable de commencer par le début : établir un dialogue. Outre Joël Decaillon, un deuxième homme va l'y aider : Jean-Louis Moynot qui dispose d'un solide réseau à Bruxelles... C'est par exemple lui qui présentera Jacques Delors à Louis Viannet au début des années 1990. C'est cependant un autre rendez-vous concocté par Jean-Louis Moynot avec Joël Decaillon qui sera le plus déterminant : celui avec Peter Seideneck. Ce syndicaliste allemand est le directeur de cabinet d'Emilio Gabaglio (le secrétaire général de la CES de l'époque) [...] Plus de vingt ans après, Jean-Louis Moynot se souvient encore de ce déjeuner à Bruxelles comme si c'était hier... Peter Seideneck n'avait pas mâché ses mots : **'Pour entrer dans le syndicat européen, la CGT doit d'abord quitter la FSM'**. La condition était sans surprise, la sécheresse du ton employé l'était un peu plus, signe qu'il fallait trancher dans le vif. 'On va y travailler', avait répondu Louis Viannet sans plus de précision. Henri Krasucki n'en avait su mot. »

L'anecdote et les propos rapportés n'ont jamais été contestés et sont parfaitement admissibles car la suite des événements crédibilise totalement leur contenu. Voyons comment se déroule le scénario, ainsi envisagé à partir de 1992.

La période 1992-1998 : un glissement progressif vers...

De l'argument sur l'incapacité à tenir les objectifs fixés (44^{ème} congrès) au jugement sur l'échec de la tentative de renouveau (CCN des 13 et 14 mai), en

passant par le constat de l'impossibilité d'être entendu à la veille du 10^{ème} congrès en 1994 et l'accusation que la FSM se meurt des mêmes maux que ceux qui sont à l'origine de l'effondrement des pays socialistes (Viannet 1995), la justification du départ de la CGT connaît de nombreuses variantes jusqu'à la décision finale. La décision est prise à l'issue d'une procédure assez surprenante de votes à répétition, étalés sur plusieurs années (de 1992 à 1995) et concernant toutes les instances de la CGT (CE, CCN par deux fois et congrès). Ceci témoigne, à n'en pas douter, de l'importance stratégique de la décision, de l'ampleur des résistances à ce choix dans les profondeurs de la CGT et de la nécessité de les contourner avec une habileté jésuitique. Conscients de cette importance, nous citerons en détail les arguments déployés dans les instances.

1992 : l'amorce d'un tournant ou l'ouverture d'une fausse fenêtre

Le 44^{ème} congrès confédéral se tient en janvier à Montreuil. Louis Viannet va succéder à Henri Krasucki. Dominique Labbé dans « *Chronique de la CGT 1993-1999* », partie III, L'activité internationale de la CGT, écrit :

« *Le 12^{ème} congrès de la FSM s'est tenu à Moscou en novembre 1990, un an après la chute du Mur de Berlin, alors que l'Allemagne était réunifiée et que l'URSS était en pleine décomposition. Pourtant Henri. Krasucki est resté à la vice-présidence... En fait, un an plus tard, l'URSS a disparu et la FSM a dû faire face à une diminution draconienne de ses ressources et envisager son départ de Prague. La CGT a proposé de l'installer à Genève et de décentraliser l'organisation : ce fut Damas et une simple adaptation des structures antérieures.* »

Le document d'orientation du congrès²² est marqué par un début d'inflexion par rapport aux positionnements antérieurs. Pour la première fois y apparaît l'idée...

qu' « *Aujourd'hui, le 44^e congrès constate de manière tout à fait lucide que la FSM n'est plus en mesure de répondre aux objectifs fixés par son dernier congrès.* »

Tout en constatant :

« *Certaines [centrales syndicales] ont une affiliation internationale, d'autres pas. Les secondes considèrent que la FSM ne représente pas le point d'appui dont elles ont besoin et qu'elles recherchent. Mais pour de nombreuses autres raisons, elles ne considèrent pas non plus que la CISL, avec les a priori idéologiques qui continuent de marquer son activité, puisse contribuer aujourd'hui à leur ouvrir la perspective qu'elles réclament.* »

« *Le 12^{ème} congrès de la FSM à Moscou en novembre 1990 avait permis de poser les éléments d'une transformation de son activité en soulignant la nécessité impérieuse d'une FSM réellement indépendante et basant son action sur les principes du syndicalisme de lutte, démocratique et indépendant [...]*

22 cf annexe n° 7 la partie du document d'orientation du 44^{ème} congrès portant sur le syndicalisme international et s'intitulant : « Multiplier les relations et les échanges syndicaux, partout dans le monde ».

Depuis ce congrès, les nombreux événements intervenus, notamment en Union soviétique et dans les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est ont eu et continuent d'avoir des conséquences lourdes sur la FSM et par répercussion sur nombre d'Unions internationales de syndicats.

Aujourd'hui, le 44^{ème} congrès constate de manière tout à fait lucide que la FSM n'est plus en mesure de répondre aux objectifs fixés par son dernier congrès.

Cela ne peut conduire la CGT à atténuer ses efforts en vue de répondre, à la mesure de ses moyens, aux impératifs de la solidarité internationale. [...]

C'est d'autant plus important que cela procède également d'une recherche qu'engagent des centrales syndicales pour elles-mêmes, d'affirmer leur indépendance et donc de se dégager notamment de comportements de type institutionnel ou de modifier les conditions de leur organisation interne ; c'est une recherche qui gagne de plus en plus de syndicats.

[...] La CGT n'entend pas rester spectatrice. Elle estime aussi qu'il faut créer les conditions de renouvellement qu'attendent les travailleurs et les peuples. Le 44^{ème} congrès mandate la direction confédérale pour établir tous les contacts et les échanges nécessaires et possibles, sans aucun a priori idéologique, d'affiliation ou de non-affiliation actuelle, avec toutes les organisations qui le souhaitent pour lancer ensemble un grand et solennel appel pour un véritable, pour une nouvelle efficacité du syndicalisme international. Un autre monde syndical est à construire. »

A ce stade donc, rien ne semble décidé. Tout semble être ouvert en vue de contacts sans rivages pourrait-on dire, mais la FSM pour la première fois est désignée comme incapable de répondre aux objectifs qu'elle s'est fixés, sans que soient précisés cependant ces objectifs et les manquements pointés. CISL et FSM sont en quelque sorte renvoyées dos à dos.

Le CCN des 13 et 14 mai 1992

Le virage amorcé se précise. Dans son rapport introductif, Didier Niel part d'un constat :

« Nous vérifions chaque jour que l'Europe a de plus en plus de conséquences dans notre vie quotidienne, c'est à partir de ces situations concrètes que nos mises en gardes seront reçues et qu'avec les salariés nous pourrions répondre aux besoins nouveaux créés par la mise en œuvre de l'Europe. C'est le moyen le plus efficace pour construire une autre Europe répondant aux aspirations de la population.

Devant l'importance de ce projet pour l'avenir du pays et des bouleversements qu'il va occasionner, le bureau confédéral a envoyé hier une lettre à François Mitterrand pour exprimer notre position sur le Traité de Maastricht, lui demander d'organiser un vaste débat national sur les enjeux de ce Traité et soumettre sa ratification au jugement du peuple.

La commission exécutive confédérale propose que, au-delà de l'affirmation de principe réitérée au cours de notre congrès, nous exprimions clairement notre volonté d'être partie prenante de la CES.

D'une part en relançant officiellement dans le prolongement de notre demande d'adhésion faite avant son congrès et d'autre part, en intensifiant dans la pratique, dans la vie, cette volonté en particulier dans les groupes et sur les

problèmes industriels, de branche, en prenant appui sur les besoins qu'expriment les salariés et leurs organisations. Soyons pragmatiques et concrets, et sachons tisser les liens humains, personnels et collectifs qui nous animent comme syndicalistes par-delà nos différences et en mettant le temps et l'expérience à profit. »

Et il poursuit, s'agissant de l'avenir de la FSM :

« Il nous faut prendre acte que le renouveau défini par le 12^{ème} congrès est un échec. Non pas qu'il le soit dans ses textes, mais du fait du retrait d'importantes forces organisées dont le dernier en date est celui de la Confédération générale des syndicats de la CEI et de l'incapacité de la direction de la FSM à mettre en œuvre ce renouveau.

La commission exécutive confédérale propose donc :

- de faire connaître notre appréciation d'ensemble, telle qu'elle résulte de nos travaux, au Conseil présidentiel de la FSM et de conclure en toute clarté sur son terme historique ;

- de déployer notre activité dans trois dimensions :

La première consiste à assurer le développement des activités et initiatives professionnelles des UIS qui tissent le réseau le plus dense.

La deuxième porte sur l'existence d'une activité syndicale régionale, notamment en Asie/Pacifique, en Amérique latine, voire en Afrique, afin de permettre les coordinations indispensables sur les bases des intérêts communs et convergents des centrales qui composent ces zones.

La troisième vise à assurer le prolongement de ces initiatives, expressions et propositions syndicales dans les instances internationales, lieux de rencontre, de débats, de décisions pour les syndicats du monde, en particulier auprès de l'ONU et du bureau de Genève auprès de l'OIT. Nous proposons que le Conseil présidentiel, en se fixant ces trois dimensions comme objectifs prioritaires et clairement définis, leur assure les moyens de financement qui en découlent et par là procède à une redéfinition du rôle du secrétariat dans le sens plus affirmé d'une coordination des activités ainsi déployées.

Dans cette phase, qui sera de courte durée, se trouve posée à tous l'exigence d'une autre manière de travailler, en tout cas de l'amorcer, en méthodes de travail, contenus revendicatifs et objectifs d'action pour rayonner bien au-delà des organisations déjà engagées.

Pour beaucoup se pose et se posera un examen attentif des cadres syndicaux mis en responsabilité sur ces questions à ce niveau.

Nous proposons, pour concrétiser cette phase transitoire/terminale (si elle est partagée par le Conseil présidentiel), de maintenir et de mandater nos camarades en mission dans les instances de la FSM.

Pour un renouveau du syndicalisme international, à partir de l'appel lancé par le 44^{ème} congrès, nous avons commencé à prendre des contacts avec des organisations des différents continents. Nous visons une expression large avant la fin de cette année, s'adressant à tous les syndicalistes du monde entier. Nous n'en sommes pas les propriétaires. Nous entendons y parvenir avec d'autres et sommes donc ouverts à leur réflexion et propositions chemin faisant.

L'histoire du mouvement ouvrier international est jalonnée de ces grands rendez-vous de syndicalistes avec les exigences de leur époque. Il nous revient, avec d'autres, de promouvoir le syndicalisme international qui, au sortir de la

guerre froide et confronté à une magistrale crise du système dominant, saura agir dans le sens d'un nouveau rassemblement, défenseur ardent des intérêts des salariés et porteur d'objectifs transformateurs, alternatifs pour trouver une issue à la crise et engendrer un nouveau mode de développement des hommes et des sociétés. »

Intervenant en conclusion de ce CCN, Louis Viannet se passionne :

« Deux mots enfin sur la FSM. J'ai entendu ici des camarades porter un jugement sur la position que nous allions défendre au Conseil présidentiel de la FSM qui n'est pas la position que nous proposons d'y aller défendre. La question que nous avons posée c'est quel mandat donner à la délégation pour ce Conseil présidentiel ?

Nous proposons de prendre acte d'une réalité. Des camarades ont considéré que le renouveau n'a pas pu être impulsé par la direction de la FSM à cause des événements. Cette appréciation ne peut pas être confirmée, ni par la vie, ni par les actes de la direction de la FSM entre le congrès de Moscou et les événements. C'est là un constat, nous en prenons acte.

Une question qui m'est venue à la lecture de la lettre qu'a envoyée Ibrahim Zacharia, président de la FSM. Puisque l'on parle du secrétariat, de la direction de la FSM, depuis dix ans quelles initiatives a pris cette direction de la FSM qui aient contribué à aider à aller dans le sens du rassemblement, c'est-à-dire à enraciner un certain nombre d'initiatives au niveau international ?

Et ces manques ne résultent pas seulement du fait de l'abandon des anciens syndicats soviétiques ! Contrairement à ce que disent certains camarades, nous ne proposons pas d'avoir le comportement de 'rats qui quittent le navire'. Nous sommes membres fondateurs de la FSM. Ce 'nous', c'est vraiment la CGT d'aujourd'hui mais aussi la CGT d'hier.

Depuis la fondation de la FSM, nous n'avons pas eu à rougir de ce qu'a été notre comportement dans la FSM. Certains de nos amis étrangers essayent aujourd'hui de nous donner des leçons. Ceux-là même qui nous entraînaient dans la boue parce que nous avons essayé de faire quelque chose pour transformer la FSM. Je vous le dis tout net : je ne suis pas disposé à recevoir des leçons de tout le monde ou de n'importe qui à ce Conseil présidentiel !

Nous ne disons pas pour autant que nous n'avons pas à réfléchir. Nous proposons de nous appuyer sur ce qui, dans la FSM, conserve précisément crédibilité, rayonnement, possibilité d'actions. En jetant un regard lucide sur ce qui conserve crédibilité, rayonnement et possibilités de concrétisation d'initiatives d'actions, nous en arrivons à quelques UIS.

Il faut, là aussi, avoir le courage de regarder la réalité en face. Les UIS, et pas toutes, à condition qu'elles se transforment, peuvent être un des éléments du renouveau du syndicalisme international tel que nous voulons le faire triompher. Cela concerne aussi notre comportement dans les UIS et les exigences que nous devons essayer d'y faire avancer. L'activité régionale et la présence de la FSM dans les instances internationales et en particulier l'OIT, l'ONU, l'Unesco, partout où effectivement il y a un rôle à jouer.

Nous sommes bien obligés de le dire, pour que chaque camarade ait l'ensemble des éléments de réflexion, les propositions du secrétariat de la FSM ne vont pas dans ce sens-là. Les propositions du secrétariat vont même en sens inverse. Elles consistent à proposer que les disponibilités financières restantes de la FSM, pratiquement privée de ressources, soient consacrées pour l'essentiel à

la vie et au fonctionnement du secrétariat et de laisser les UIS à leur triste sort !

Si d'aventure nous abandonnions le mandat donné par le CCN, ce serait la liquidation des UIS. Pas seulement de l'UIS de la chimie, camarade Hervo, mais de toutes les UIS. La plupart des camarades qui ont des responsabilités au sein des UIS sont là. Ils savent que le débat va être sévère. Les échos que j'ai de prises de position de certaines organisations qui seront au Conseil présidentiel, me le confirment.

Sylvie Samon Thareau dit : 'On n'est pas seuls'. Évidemment, on n'est pas seuls ! Mais c'est bien pour cela qu'il était tout à fait normal que nous ayons un mandat du CCN, une ligne de conduite.

En fonction de ce que sera le débat au Conseil présidentiel, nous aurons normalement à en rendre compte à la CE, sans doute à en rediscuter, et à prendre en compte les données nouvelles qui auront pu apparaître à ce Conseil présidentiel. Je dis très lucidement, que nous avons à aider certaines organisations siégeant au Conseil présidentiel, à ouvrir les yeux sur les réalités. On ne peut plus, dans la situation où nous sommes, accepter de grandes déclarations sur 'Il faut à tout prix maintenir la FSM', venant d'organisations qui ne paient pas un centime de cotisations ! Car, avec quoi va vivre la FSM ? On ne peut pas non plus continuer d'accepter de grandes déclarations car ceux qui nous disent, à nous la CGT 'il faut absolument que vous mainteniez la FSM', enchaînent 'mais nous, on ne peut pas y aller !'

Qu'est-ce que ce comportement ? Où cela va ? Sur quoi cela débouche-t-il ? A partir d'un moment, il faudra bien aider tout le monde à assumer les responsabilités qui sont posées devant nous. Je me passionne, parce que le problème est sérieux. Notamment dans les UIS, car les écarts entre les déclarations et les actes réels sont tels qu'il est très difficile d'apprécier la fiabilité de chacun dans ses responsabilités. »

Le rapport a été adopté par le CCN : 1 voix contre, la fédération du Bois et de l'ameublement et 4 abstentions, UD de l'Ain, de la Seine Saint Denis, des Hauts-de-Seine et des Hautes-Pyrénées.

La CE du 7 mai

Au niveau du Bureau confédéral, c'est Alphonse Véronèse, un militant connu pour ses convictions chrétiennes, qui est chargé des questions internationales. A la Commission exécutive du 7 mai, qui a précédé de peu le CCN, il décrit la situation de l'heure :

« [...] A travers ces confrontations et les contradictions qu'elles portent, [...] ce qui pointe, en cette fin de siècle, c'est vraiment l'émergence d'un monde nouveau avec l'intervention des peuples. [...]

Comme nous l'avons dit : 'Dans ce contexte international, l'ensemble du mouvement syndical est confronté à des enjeux d'expression et de lutte convergents, fondés sur les besoins des salariés et des peuples.

Solidarité et coopération syndicales sont plus que jamais des impératifs. La CGT entend tout faire pour y contribuer et pour favoriser des rapprochements au-delà de toute considération de caractère politique, philosophique ou religieux, de toute conception d'organisation ou d'affiliation internationale. L'heure est à imaginer des espaces de dialogue et à multiplier des formes et des lieux de concertation [...]

En observant ces mouvements positifs dans nos relations avec nos partenaires au plan européen, il convient de relever une tendance à se dégager du blocage intégral parmi les organisations qui constituent la CES. En conséquence, le problème pour nous est moins de soliloquer sur un ostracisme général à notre égard que d'être pragmatique, entreprenant à partir de problèmes concrets pour lever les barrières idéologiques et les résistances qui continuent à se manifester pour nous faire découvrir tels que nous sommes réellement, tels que nous avons décidé d'être avec les transformations, en nous mêmes, mises en chantier par le 44^{ème} congrès.

La deuxième a trait aux sollicitations nombreuses émanant des centrales syndicales des pays de l'Europe centrale et orientale. Nos rapports avec elles, par le travail fédéral notamment, ont conduit certaines d'entre elles à renouer avec les activités des UIS.

Plus que jamais il nous appartient donc d'intensifier en qualité et en quantité nos relations et activités internationales, bilatérales et multilatérales [...].

Nous retrouvons à nouveau l'obligation de construire le syndicalisme authentiquement indépendant, offensif et créatif, non conformiste et ouvert aux autres, revendicatif et de lutte [...]

En partant de toutes ces considérations, le Bureau confédéral propose que, au-delà de l'affirmation de principe réitérée lors de notre congrès, nous exprimions nettement notre volonté d'être partie prenante de la CES [...].

« Le Bureau confédéral, tout comme les participants à la journée du 16 avril, partagent l'analyse soumise dans la note préparatoire faite sur l'état de la FSM et déjà entamée au 44^{ème} congrès pour considérer qu'elle est arrivée au terme de son processus historique.

De même ils partagent celle faite de la CISL internationale avec son développement, ses contradictions, ses limites et portant en germe les éléments d'une crise profonde dans cette organisation internationale.

Le mouvement syndical international est en présence d'un espace complètement renouvelé [...].

Tous les contacts récents indiquent une volonté d'entreprendre un nouveau dialogue qui rassemble et unifie les forces sociales, syndicales du monde du travail par delà leurs affiliations internationales, ou comme force indépendante intéressée par le renouveau syndical.

[...]

Mais voyons bien que des résistances il s'en trouve partout, dans toutes les centrales et sur tous les continents.

[...] La démarche se veut unitaire, rassembleuse avec des organisations affiliées à la FSM, à la CISL, à la CMT et indépendantes. Elle n'est dirigée contre personne. »

En mai 92, rien n'est encore bouclé, mais le procès à charge contre la FSM et ses dirigeants a été engagé. Pour la première fois, dans les écrits de la CGT et dans la bouche de ses dirigeants apparaît l'idée d'un terme du processus historique qui a donné naissance à la FSM à l'issue de la seconde guerre mondiale en 1945, à Paris (Palais de Chaillot), dans lequel la CGT a joué un rôle très important. La démarche de reconstruction du mouvement syndical international à la fin de la guerre froide est décrite comme ouverte à tous. A tous... sauf à la FSM ? Le fil n'est cependant pas encore rompu.

1993 : un statu quo apparent

« En mars 1993, Louis Viannet était présent au Conseil présidentiel de la FSM réuni à Larnaca (Chypre) sous la présidence du soudanais Ibrahim Zacaria (Libération, 24/3/1993). Affirmant regrouper des millions d'adhérents dans le monde entier, dirigée par le russe Alexandre Garikov, l'organisation dispose toujours d'un siège à Prague [...]

Le 4 mars, Alphonse Véronèse a présenté au Bureau confédéral les grandes lignes de la stratégie adoptée par la CGT afin de rompre son isolement international. Contestant la représentativité de la seule CISL dans les organismes internationaux (BIT, OIT, UNESCO...) le rapport érige en modèle la pratique de la FILPAC (Livre, Papier, Carton) qui, tout en étant affiliée à l'ICPS/FSM (Industries chimiques du pétrole et similaire) adhère à la fédération graphique internationale, branche professionnelle de la CES. Parallèlement, sans abandonner le libellé FSM, la CGT vise à constituer un pôle où se retrouverait des organisations du Tiers-monde, (Cosatu d'Afrique du Sud, KMU philippin, CUT du Brésil par ailleurs récente adhérente à la CISL) ou de pays encore dotés d'un PC fort (Portugal, Chypre, voire Italie). »²³

De 1992 à 1994, la CGT maintient sa participation aux conseils de la FSM – qui se sont tenus à Prague en mai 1992 puis à Larnaca (mars 1993), Varsovie (octobre 1993), Prague (février 1994) – sur des positions de plus en plus critiques, mais sans jamais rompre.

1994-1995 : la rupture

En juillet 94, dans une interview au Monde, Louis Viannet y affirme encore :

« Nous sommes disposés à tout faire pour que la FSM joue un rôle dynamique pour le renouveau du syndicalisme international. Mais nous sommes réalistes. [...] Il faut savoir que beaucoup d'organisations non adhérentes de la FSM considèrent qu'il serait néfaste que la FSM disparaisse et souhaitent que nous réussissions à la transformer [...] »

C'est en novembre 1994 que s'opère au grand jour au niveau confédéral le véritable tournant. Le CCN des 3 et 4 novembre se tient quelques jours avant le 10^{ème} congrès de la FSM de Damas qui doit avoir lieu du 22 au 26 novembre. On a vu déjà comment ce CCN est l'occasion d'affrontements, tournant en particulier autour de la démission d'Alain Obadia. Le rapport introductif de Bernard Vivant, secrétaire confédéral, ne laisse pas de doute : la décision est prise avant même le congrès de la FSM :

« La CGT œuvre pour le renouveau du syndicalisme international. »

« [...] C'est ce qui inspire notre démarche en vue du 13^{ème} congrès de la FSM et la transformation de celle-ci.

Or, une évidence s'impose aujourd'hui. Après des mois et même des années d'efforts incessants, des propositions, d'initiatives, nous ne sommes pas parvenus à déboucher.

23 Revue « Communisme » N° 57/58 de 1999, page 186

Il n'est pas dans mon intention d'évoquer les récents enseignements de la rencontre du comité préparatoire et du Conseil présidentiel de la FSM. Vous avez pris connaissance du rapport d'Alphonse Véronèse à la Commission exécutive de septembre et des comptes-rendus des différentes et diverses réunions préparatoires.

A l'évidence on s'achemine vers un congrès où les possibilités d'influencer les choix seront réduites au maximum pour les affiliés.

L'incapacité de la FSM à entreprendre les transformations que nous avons proposées ne fera que compliquer un peu plus la situation du syndicalisme international. [...]

Ce crédit, cette autorité de la CGT, en toutes circonstances continuera de les mettre au service du renouveau qu'ensemble nous nous sommes fixés.

[...] Toutefois, il doit être clair, au congrès lui-même, que le maintien de la CGT est suspendu à une délibération de sa direction, en regard de l'ensemble des conditions que nous avons soulevées.

C'est le mandat donné par la Commission exécutive à la délégation confédérale composée de Alphonse Véronèse, Jean-Pierre Page, Jean Dartigues, Françoise Duchesne et Pascal Janots. »

Avant même la tenue du congrès, les dirigeants de la CGT considèrent que les jeux sont faits et que les possibilités de prise en compte de ses vœux de changement sont pratiquement nulles. Si une délégation est néanmoins envoyée au congrès, on notera que le vote du départ de la FSM est d'ores et déjà proposé au CCN. Le vote pour la sortie de la FSM donne les résultats suivants :

Vote sur la sortie de la FSM :

Pour	: 90
Contre	: 0
Abstentions	: 23
Non participation au vote	: 15

Il s'agit d'un vote indicatif, mais le processus de sortie est bel et bien engagé. Signe de la difficulté à faire passer néanmoins une telle décision, on assiste à une sorte de cascade de votes, la direction visant à faire avaliser à différents niveaux et à différents moments le choix préalablement effectué :

– le 2 décembre 1994, ce sera au tour de la Commission exécutive de voter le départ de la FSM.

– Louis Viannet justifie à nouveau la décision au CCN du 5 et 6 avril 1995 :

« [...] Aussi, je m'en tiendrai devant le CCN à l'essentiel de ce qui doit nous préoccuper dans le cadre de la préparation du prochain congrès confédéral. Le CCN est saisi d'un projet de décision formalisant notre départ de la FSM.

Quelques interrogations ou critiques, fort peu nombreuses d'ailleurs, sont formulées par des camarades qui pour les uns s'interrogent et pour les autres sont en désaccord avec notre décision de nous désaffilier de la FSM.

En fait, avec le recul, on mesure mieux combien ce départ vient de loin et s'inscrit dans tous les efforts de la CGT pour transformer la FSM, combien nous nous sommes efforcés de tout faire pour modifier une trajectoire que nous ne

partagions pas et surtout pour nous faire comprendre de la majorité des composantes de la FSM.

Nous ne quittons pas la FSM parce qu'elle demeurerait le symbole de la lutte de classe à l'échelle internationale ! C'est l'inverse ! C'est bien parce que la FSM a décroché et sur certains aspects depuis longtemps du syndicalisme de classe authentique, que nous la quittons.

La FSM se meurt lentement des mêmes maux et des mêmes causes qui ont conduit à l'effondrement des ex-pays socialistes.

Mais l'inadaptation du syndicalisme international aujourd'hui, commence à être perçue par toutes les centrales syndicales internationales.

La vie a déjà prouvé que l'effondrement du mur de Berlin et la fin de la guerre froide n'ont pas assuré à la CISL l'universalisme de représentativité, la cohésion interne et les succès syndicaux qu'elle escomptait.

Bien au contraire, la mondialisation de l'économie, la concurrence à tout crins, les reculs sociaux et la montée de la pauvreté dans une nouvelle donne des rapports entre pays du Nord et pays du Sud, l'arrogance du capital attestent que la crise du syndicalisme international traverse bien toutes les internationales. »

Sous la présidence de Gérard Delahaye :

« Ainsi qu'en a décidé la Commission exécutive confédérale du 1er décembre 1994, il appartient au CCN, conformément à ses prérogatives, de décider de la désaffiliation de la FSM.

Le CCN dispose de tous les éléments d'analyse et d'appréciation.

Depuis le 44^{ème} congrès, six commissions exécutives ont été consacrées à notre activité internationale, incluant la situation de la FSM, la préparation de son congrès. Il y a eu les journées d'étude de Courcelles en 1993. 'Le Peuple' a régulièrement et largement informé les organisations de l'état des travaux avec nos propositions et réflexions.

Comme le dit le projet de résolution 'au besoin de transformation profonde des conceptions, des structures, des méthodes de travail, de son organisation, le 13^{ème} congrès de la FSM a apporté des réponses inadaptées et inopérantes. En s'arc-boutant sur une orientation qui tourne le dos aux exigences universelles de solidarité et d'actions concrètes, la FSM a fait le choix de s'écarter de ce qui fut l'ambition de ses fondateurs.'

Il appartient donc au CCN, comme organe de direction de la CGT de prendre les décisions qui en découlent. Ce faisant, il s'agit bien de participer à nourrir le débat dans la phase préparatoire du 45^{ème} congrès afin de porter toute notre démarche qui est orientée vers et pour le renouveau du syndicalisme international, tournée vers les besoins d'un combat syndical indépendant et démocratique, solidaire, à partir des entreprises, en Europe et internationalement.

Et c'est sur ce débat de fond qu'interviendra donc la ratification statutaire de la décision du CCN lors du 45^{ème} congrès.

En tenant compte des dernières appréciations contenues dans le rapport présenté par Louis Viannet, il est donc demandé au CCN de se prononcer sur le projet de résolution qui a été adressé aux organisations le 22 mars afin de préparer ses travaux.

Il s'agit d'un vote important. Je consulte le CCN sur la manière dont il souhaite que nous procédions à ce vote, soit à main levée, soit nominativement

| *par mandat, c'est-à-dire appel de chaque organisation et annonce par celle-ci de son vote. »*

et il est procédé à un nouveau vote...

Vote du CCN des 5 et 6 avril sur la désaffiliation

Pour	: 106
Contre	: 0
Abstentions	: 15
Non participation au vote	: 7

- le vote définitif a lieu au 45^{ème} congrès en décembre 1995 où le départ est approuvé à 87,82 %

Le verrou CFDT

Tout cela déblayé et, la CGT étant désormais euro-compatible pour l'adhésion à la CES, il reste à avoir l'accord de la CFDT. Forts de la décision de sortie de la FSM, les dirigeants confédéraux renouvellent donc leur demande officielle d'adhésion à la CES dès mars 1995²⁴. La question sera examinée en novembre 1996 par le comité de direction de la CES. La chose semble entendue, le secrétaire général de la CES, Émile Gabaglio, est d'accord, mais c'est sans compter sur Nicole Notat, dont l'accord est aussi nécessaire et qui, en alliance de circonstance avec Marc Blondel, va faire échouer l'opération. Ce qu'elle reproche à la CGT dans sa déclaration devant cette instance, c'est le maintien d'une attitude anti-européenne à Paris de la part de la CGT dans sa presse en particulier et que...

| *« La CGT se cantonne au protestataire, à la dénonciation »,*

laissant à d'autres – sous-entendu à la CFDT –

| *« le soin d'assumer le compromis pour mieux le dénoncer ensuite. »*

Sans doute inquiète de l'arrivée sur le marché d'un concurrent sur le créneau réformiste joue-t-elle la montre, consciente qu'il ne s'agit que d'une manœuvre de retardement. L'accord de la CES aura lieu le 19 mars 1999, quelques jours seulement après l'arrivée de Bernard Thibault au secrétariat général de la CGT. Le comité exécutif de la CES décide de proposer l'entrée de la CGT dans ses rangs. Le congrès de la CES (28 juin au 2 juillet 1999) confirmera définitivement la décision.

Deux fers au feu ?

Leïla de Comarmond, la journaliste des Échos qui suit de près l'activité de la CGT, considère que Louis Viannet est aussi responsable de cet échec et de

24 cf annexe n° 8 la lettre de Louis Viannet à Émile Gabaglio

ce retard par rapport aux objectifs qu'il s'est fixé pour avoir pratiqué la politique des deux fers au feu. En quelque sorte, il aurait poussé à l'adhésion à la CES, appuyé sur le clan pro-européen animé par Joël Decaillon et soutenu par les « modernistes » et de l'autre, il aurait laissé faire le secteur proprement international sous la responsabilité confédérale d'Alphonse Véronèse et l'animation de Jean-Pierre Page, responsable du secteur en tant que membre de la Commission exécutive. En réalité, les choses sont plus complexes.

Dans son interview à l'Humanité du 18 décembre 1995, juste après la tenue du 45^{ème} congrès, Jean-Pierre Page répond entre autre à la question du journaliste : « *Le congrès a décidé la sortie de la CGT de la Fédération syndicale mondiale. Pour quelles raisons ?* » :

« *Nous nous inscrivons dans la perspective d'une rénovation des relations syndicales internationales se fondant sur la situation concrète et les revendications des salariés. La problématique se définit ainsi : comment faire bouger les choses pour que les syndicats soient en mesure d'assumer leurs responsabilités. Nous souhaitons que cette construction se réalise sans exclusive, tous azimuts.* »²⁵

Ces derniers, sur la base des analyses initiales de 1992 déclarant la CGT ouverte à tous les contacts et toutes les coopérations, ont par ailleurs multiplié les rencontres internationales. Par exemple Le Peuple du 16 mai 1996 fait état d'une réunion au Caire qui s'est déroulé en avril :

« *Premier jalon d'une réflexion collective multilatérale après deux années d'échange [...] Il s'agit d'un prolongement concret à ce qui est une préoccupation pour un grand nombre d'organisations syndicales nationales, dans le monde entier, qu'elles soient affiliées à la CISL, à la FSM, à la CMT ou non affiliées internationalement.* »

Tous les continents étaient représentés à cette réunion, à l'exception de l'Amérique du Nord (fédération des syndicats d'Égypte, COSATU d'Afrique du Sud, le FAT du Mexique, le CIRTU de l'Inde, la CGTP du Portugal). Écartant l'idée de constitution d'une nouvelle organisation internationale, la démarche ouverte sur toutes les organisations, quelle que soit leur appartenance, entre cependant en contradiction avec la démarche des dirigeants de la CES et de la CISL, qui entendent ignorer totalement ce qui reste de la FSM. Ils la considèrent comme définitivement morte, démarche qui aboutira à la création de la CSI en 2006 et qui fera perdurer le même ostracisme contre une FSM renaissante après le congrès de La Havane en 2005.

Certes, il ne s'agit pas de constituer un rassemblement à gauche de la CISL et de la CES. Jean-Pierre Page, qui a accepté le départ de la FSM et l'adhésion, s'en défend. Dans l'ouvrage déjà cité de Gérard Quenel qui a trait à son départ de la Commission exécutive de la CGT en 1999, il s'explique :

« *Lorsque Louis est devenu secrétaire général en 1992, j'étais à l'UD. Il m'a dit qu'il voulait que je vienne travailler avec lui sur l'International. Moi, cela*

25 Titre de l'article : « Le syndicalisme face à la mondialisation ».

m'allait bien, parce que je voyageais beaucoup, j'avais beaucoup de contacts à l'étranger et j'avais déjà travaillé pour le Département international. Déjà en 1977, René Duhamel avait proposé à Foucard que je vienne y travailler. A l'époque, c'est moi qui avais établi des relations avec les syndicats yéménites. Je faisais des missions. Et puis, cela ne s'est pas fait, parce que j'étais destiné à autre chose. Mais, lorsque Gilbert Julis a quitté le Département international, il a dit à Henri Krasucki qu'il pensait à moi pour son remplacement, bien qu'à ce moment-là, il y avait Galland. Henri a dit : 'On continue avec Galland'. Ceci étant, je n'étais pas un inconnu des activités internationales.

Donc, j'arrive au Département international. Cela me plaisait beaucoup et je m'y suis énormément impliqué. Ce n'était pas une période facile, puisque l'on quittait la FSM. J'ai beaucoup participé à cette opération, puisque c'est moi qui participais aux réunions, sauf celles du Conseil présidentiel. En même temps, on essayait d'élargir le champ de nos relations. On avait mis au point une stratégie qui s'est révélée payante puisqu'au 45^{ème} congrès il y avait eu de très nombreuses délégations étrangères, y compris certaines fédérations de l'AFL-CIO. Il y avait eu le voyage de Louis aux États-Unis, le rétablissement de nos relations avec les Chinois. Il y avait aussi notre action vis-à-vis de la CES.

Je faisais également un certain nombre de missions pour le compte de Louis, qui n'avaient pas le coup de tampon officiel. J'avais beaucoup de contacts syndicaux et politiques. C'est à ce moment que je suis devenu membre du Bureau de la Commission de la politique extérieure du PCF. Je travaillais avec Francis Würtz.

En 1997, l'on a eu des discussions avec des dirigeants syndicalistes de la gauche de l'IG Metal, avec des syndicalistes membres du secrétariat de la CGIL, des Commissions ouvrières, etc. Dans ces organisations où le courant social-démocrate était aux commandes, ces syndicalistes représentaient un courant de lutte, revendicatif. On a commencé à se voir régulièrement à Paris, à Rome, en Espagne, en Allemagne. Louis était informé dans les moindres détails de ces rencontres. On discutait beaucoup avec eux, non pas comme cela a été écrit en vue de constituer une tendance de gauche dans la CES, mais parce qu'il y avait un besoin d'échange à partir d'un point de vue critique sur le syndicalisme en Europe, notamment vis-à-vis de la CES. On discutait sur les contenus revendicatifs, la stratégie de la CES. Louis était informé de tout.

Et puis, il y a eu une connerie de faite. Ces rencontres ont été connues. Tout se sait tôt ou tard. Il y a eu un article dans Le Figaro, un bon quart de page, qui expliquait que la CGT pratiquait le double langage, que pendant que Viannet faisait les yeux doux à la CES, son bras droit, dirigeant du PCF, organisait la gauche en Europe. A ce moment-là, il y a eu de fortes pressions de la CFDT et de la CES sur la CGT, à propos des conditions d'admission de la CGT à la CES.

Évidemment, à la CGT, cela a eu du retentissement. Un certain nombre en ont profité pour me porter un coup, pour affaiblir la position que j'avais et que certains trouvaient excessive. L'on m'a donc fait comprendre que cela nous mettait dans une position impossible.

La pression exercée par la CFDT a porté sur quatre conditions mises de sa part à son accord pour notre entrée à la CES : l'arrêt de nos campagnes anti-CFDT, l'arrêt de notre soutien aux tendances anti-Notat dans la CFDT – c'est l'époque où Viannet avait eu une standing ovation au congrès de la CFDT et Notat s'était fait siffler -, le départ de la FSM de nos deux fédérations de la Construction Bois et de l'Agroalimentaire qui y étaient encore affiliées, le changement d'orientation du Département international.

*La CFDT a levé son veto. Tu en tires les conclusions que tu veux.
A ce moment-là, ma position devenait très difficile. Il a été décidé de ne pas
me reconduire à la CE. »*

L'année suivante, Jean-Pierre Page quitte le CN,

« sans relation de cause à effet. »

dit-il, tout en évoquant

*« une espèce de parallélisme entre l'évolution du Parti et de la CGT dans
l'affaiblissement et l'appauvrissement. »*

On peut donc considérer que deux lignes se sont effectivement affrontées à la direction de la CGT, dans un climat de confusion cependant. Aucune opposition ouverte ne s'est manifestée pour contrer le départ de la FSM. Cependant, dans le cadre de cette acceptation, existait une voie possible de rassemblement et de convergence au plan international sur une base de classe sans aucune exclusive. Et c'est sans doute cette voie qu'Alphonse Véronèse et Jean-Pierre Page ont tenté d'explorer et de faire vivre comme avec cette « *Table ronde du Caire* », mais c'était sans compter sur les oukases de la CES et de la CSI.

Dans le camp victorieux de la guerre froide, ils entendaient pousser jusqu'au bout l'avantage et prétendre à la représentation exclusive des travailleurs dans l'accompagnement du capitalisme triomphant. Si un temps Louis Viannet a laissé faire, c'est qu'il devait tenir compte des résistances internes à la CGT et ne pas brusquer les choses, comme il l'a avoué à plusieurs reprises. Avec la conviction et la volonté dès le départ de faire prévaloir le choix sur toute autre considération d'entrer dans la CES et, par conséquent, d'accepter ses conditions quoi qu'il en coûte. Et c'est bien ce qui s'est passé !

Cette orientation persistant jusqu'en 1998, faisant par exemple coexister dans la presse de la CGT des articles aux orientations contradictoires, cycle clôturé au 46^{ème} congrès par l'exclusion de Jean-Pierre Page de la Commission exécutive sans doute sur injonction de la CES et de la CFDT. Une autre page de l'histoire de la CGT s'ouvrait, celle de son intégration dans le monde euro-formaté.

Transformation de la CGT, mutation du PCF : une mutation parallèle

On aura noté que, loin de se réduire à un affrontement entre communistes et non-communistes au sein de la CGT, ce sont des militants et dirigeants communistes qui entrent en confrontation. Si les divergences entre dirigeants communistes ne datent pas de cette période, de même que les abandons doctrinaux ou les calculs opportunistes, avec l'accession de Robert Hue en 1994 au secrétariat général et son projet de mutation, c'est une accélération sans précédent qui se produit dans le sens d'un abandon de tout principe se référant à la lutte des classes.

Nombre de dirigeants de la CGT de premier plan, menant la bataille pour la

transformation et la modernisation de la CGT, appartiennent aussi à la direction nationale du PCF : Gérard Alezard, Jean-Christophe Le Duigou, Alain Obadia notamment. Louis Viannet, lui même considéré comme un « *orthodoxe* », chargé en quelque sorte de venir remettre de l'ordre dans la maison CGT, est en fait gagné à l'idée d'une nécessité de la mutation des organisations ouvrières après l'effondrement des pays socialistes, comme en attestent ses propres déclarations. Par exemple dans un entretien à l'Humanité du 20 décembre 1996, il indique, s'agissant de sa démission de l'organe de direction du PCF :

« *Tant pis pour les amateurs de scoop médiatique. Il n'y a pas d'un côté Robert Hue et de l'autre, Philippe Herzog, Rémy Auchédé et Louis Viannet. Il y a ensemble Robert Hue et la majorité des communistes, dont Louis Viannet, qui ont décidé de faire avancer ensemble le PCF, pour le mettre à la hauteur des défis d'aujourd'hui. Et qui vont le faire ensemble.* »

Et dès 1992, Philippe Herzog, membre du Bureau politique fonde « *Confrontations* » qui associe militants syndicaux, grands patrons, banquiers et le gratin de la social-démocratie comme Jacques Delors qui prône les vertus et la nécessité de l'Union européenne. Au point qu'en 2005, « *Confrontations* » milite en faveur du OUI au Traité constitutionnel européen. Et comme par hasard on retrouve Jean-Christophe Le Duigou comme fondateur, et Alain Obadia rejoindra également l'association après sa démission du Bureau confédéral en 1994. A présent on retrouve à la tête de « *Confrontations* » Marcel Grignard, secrétaire général adjoint de la CFDT jusqu'en mars 2012.

La démission de Louis Viannet de la direction du PCF en 1996 se veut un gage et une preuve de la volonté d'indépendance de la CGT. Cette démission est aussi incontestablement un recul face aux pressions séculaires des classes dominantes contre les dirigeants ouvriers, interdits de responsabilité politique dans le PCF plus particulièrement. Mais de surcroît, quant au fond ce dont cet acte témoigne, c'est de la volonté de se libérer de ce reproche de la bourgeoisie pour mener à son terme et à son tour dans la CGT elle-même la mutation dont le PCF est l'objet, de la même manière qu'il s'agit de donner des gages aux dirigeants réformistes de la CES et à leurs exigences.

Le choix d'une orientation réformiste incontestable

Comment en définitive qualifier ces choix si ce n'est en les caractérisant comme des choix de type réformistes, d'accompagnement du capitalisme et de sa crise ? Puisque ce sont toutes les questions qui déterminent l'orientation syndicale qui sont affectées dans ces années-là : l'indépendance syndicale, l'appartenance internationale et européenne, l'attitude face aux négociations et au « *dialogue social* », les alliances au plan national, l'unité au sommet, le « *syndicalisme rassemblé* », etc. Le caractère réformiste de cette réorientation a bien sûr toujours été nié et continue de l'être par les dirigeants confédéraux.

Les dirigeants qui ont œuvré à cette réorientation de l'organisation de Frachon et de Krasucki sont dans le déni. Il se serait simplement agi d'un aggiornamento afin d'adapter une CGT définie comme de classe, de masse, démocratique, indépendante et unitaire aux évolutions de la société, du monde du travail et des salariés, du monde globalisé et de bâtir la CGT du XXI^{ème}

siècle, cela en totale adéquation et respect avec ses principes et références historiques.

Pourtant mis bout à bout, les questions sur lesquelles ont porté l'effort de réorientation et d'adaptation définissent incontestablement le profil d'une orientation réformiste et d'accompagnement des mutations et de la crise du capitalisme lui même : acceptation de la signature des accords et de la politique contractuelle, du dialogue social entre partenaires sociaux ; acceptation des critères d'indépendance syndicale formulés par les classes dirigeantes et la social-démocratie ; recherche de l'unité syndicale et des alliances de sommet en taisant les divergences profondes avec le programme et le comportement des dirigeants de la CFDT en particulier ; privilège accordé aux propositions au détriment de la construction du mouvement social de résistance aux contre-réformes ; enfin, acceptation des conditions imposées pour l'adhésion à la CES.

Et on l'a vu, l'entrée dans la CES et le départ de la FSM se sont opérés en acceptant les conditions des forces réformistes pro-européennes et pro-libre-échange visant à rendre euro-compatible la CGT. Et quelle différence entre les déclarations récentes de Laurent Berger de la CFDT qui, le 9 juillet dernier sur RMC-BFM TV, après la conférence sociale qu'il a légitimée jusqu'au bout, s'exclame qu'il faut sortir de :

« la confrontation stérile, de la logique de combat, de la recherche de bouc émissaires. »

rajoutant

« Je suis adepte du compromis social, l'Allemagne est peut-être un modèle à ce titre. »

et

« Il faut discuter avec le patronat, même si nous n'avons pas les mêmes intérêts, il ne sert à rien d'être dans des postures. Il faut sortir de la culture de la défiance, du dénigrement, du tout va mal. »

Et les déclarations de Thierry Lepaon au « *Nouvel Économiste* », le 21 février 2014 :

« Il n'existe à la CGT aucune opposition de principe face au patronat. L'entreprise est une communauté composée de dirigeants et de salariés – là encore, je regrette que les actionnaires fassent figures d'éternels absents - et ces deux populations doivent pouvoir réfléchir et agir ensemble dans l'intérêt de leur communauté. »

Quelle différence donc si ce n'est d'avoir à gérer des organisations qui ont une histoire et des cultures très différentes, mais en vue de les faire converger dans une même communion réformiste ? Cela ne signifiant pas que l'ensemble de la CGT se soit passivement coulée dans ce moule préformaté. Au contraire, nombreux ont été les militants et les structures qui, en faisant connaître publiquement ou non leurs désaccords avec cette orientation, ont au contraire

fait preuve de leur attachement aux principes qui ont fait l'autorité et le prestige de la « *grande Dame* » auprès des travailleurs de la France et dans le monde.

Cette contestation ne fait que se renforcer et se manifester dans la période récente. Mais l'on peut, à notre avis à juste titre, s'interroger sur l'opportunité de l'offensive (fut-elle impulsée par Henri Krasucki en personne) qui, en 1992, a été menée contre les militants communistes désignés comme se considérant en mission dans la CGT, porteurs de comportements inadaptés à l'époque, imprégnés d'une idéologie « *élitiste* ». Cela ne signifie pas qu'ils étaient irréprochables ou exempts de défauts. Mais ils étaient objectivement la force principale d'ancrage syndical sur les principes de classe et de résistance aux empiétements d'un capital qui n'a jamais accepté les réformes imposées par le rapport de forces issu de la Libération et du programme du Conseil national de la résistance (CNR).

Mais désignant leur comportement et leur logiciel militant, comme on pourrait l'exprimer à présent, comme l'obstacle subjectif majeur à une évolution nécessaire et indispensable de la CGT, n'a-t-on pas, en affaiblissant davantage ce courant, ouvert la voie au courant réformiste qui a toujours existé dans la CGT ? Dans un moment où la conjoncture nationale et internationale plaçait le courant révolutionnaire en situation de faiblesse, de défensive, voire de désarroi ? Militants de terrain placés sous l'injonction paradoxale d'avoir à tenir sous la tempête et de consentir à la double mutation réformiste des années 90, engagée et dans le PCF et dans la CGT ? Ce constat n'enlève rien au respect et à l'affection d'un Henri Krasucki resté fidèle jusqu'au bout aux idéaux de sa jeunesse chèrement défendue dans des périodes autrement plus difficiles et dangereuses, et qui reconnaît avoir changé tout en restant le même, comme il l'a dit, concernant les choix décisifs.

Et maintenant ?

Voilà donc ce qui s'est passé, il y a plus de 20 ans. De ces choix, il convient d'abord de faire le bilan. Où tout cela nous a-t-il conduit ? Au renforcement de l'organisation ? A des conquêtes sociales ? En avancées contre la misère, la pauvreté, l'insécurité sociale ? La réponse nous la connaissons...

Certes il n'y a pas eu durant cette période que des défaites. A plusieurs reprises, dans une certaine unité, le monde du travail a pu infliger des reculs aux forces dominantes et contenir leur volonté d'adapter la société à leurs intérêts et aux règles de la guerre de tous contre tous : grève des cheminots de 1995, lutte de la jeunesse contre le CPE en 2006. Mais globalement, le pouvoir, qu'il soit de droite, de la gauche plurielle ou socialiste, n'a cessé d'avancer dans la remise en cause de tous les acquis issus de la Libération et du programme du CNR au nom des réformes « *nécessaires* » et de conforter la position du MEDEF. Et les attaques actuelles accélèrent le processus : la volonté d'en finir, avec tout ce qui a pu être considéré comme le « *modèle social* » français, se fait de plus en plus agressif. Sans qu'en face la réplique soit à la hauteur de la gravité et de l'ampleur des attaques ! Surtout, peut-être, la véritable guerre idéologique, visant à justifier la mise en concurrence des salariés et des peuples imposée dans la sphère économique contre toutes les protections sociales, a produit des effets délétères dans les consciences. On peut le constater avec les manifestations de plus en plus fréquentes de salariés auprès de leur patron contre d'autres salariés entrés en résistance contre ces logiques et contre ces politiques, à Air France très récemment, mais aussi dans les magasins de bricolage à propos de l'ouverture du dimanche ou chez Gad dans le Finistère qui a vu les salariés de deux sites différents entrer en conflit.

Alors qu'en 1995 encore on a pu parler d'une « *grève par procuration* », les salariés et la population plus généralement se reconnaissent dans les objectifs du mouvement et s'en sentent solidaires. Alors que, autre symptôme du moment, la récente grève des cheminots au mois de juin n'a pas reçu dans l'opinion – c'est le moins qu'on puisse dire – le soutien qu'elle aurait du recueillir, tout mouvement de résistance est aussitôt pris à partie par les médias aux ordres, qui aboient : « *corporatisme* », « *irréalisme* », « *jusqu'au-boutisme* », voire accusation de sabotage. Là aussi, la réplique et le nécessaire combat d'idées ne sont pas menés pour désigner les véritables causes et les véritables responsables de la crise.

Le doute n'est plus permis

La stratégie élaborée au début des années 90 est entrée en crise profonde et ne correspond absolument pas aux nécessités de l'heure. C'est l'impasse ! Le « *syndicalisme rassemblé* » a sombré dans l'alignement sur la CFDT, la promotion de la présence dans les négociations et le « *dialogue social* » sert de paravent à l'acceptation des reculs sociaux, la recherche de « l'Europe sociale » poursuivi depuis plus de 20 ans ne peut plus cacher qu'il s'agit d'une vaine recherche et d'une illusion.

C'est que l'UE par construction est une structure au service des classes dominantes et, comme en a d'ailleurs fait la démonstration Aurélien Bernier²⁶, toute véritable politique de gauche, un tant soit peu au service des travailleurs est proprement impossible dans ce cadre. Les traités comme les institutions européennes sont précisément destinés à empêcher une telle politique. Et l'appartenance de la CGT à la CES n'a fait que paralyser une action syndicale efficace et nous couper de travailleurs de plus en plus lucides et hostiles à l'égard de l'UE, exposés aux promesses mensongères d'un FN en embuscade. D'autant que l'argument martelé : « *L'Europe, c'est la paix* » perd tout sens avec une UE engagée dans plusieurs conflits avec l'OTAN et qui, dans la dernière période, n'a pas hésité à soutenir en Ukraine un pouvoir issu d'un coup de force avec la présence d'authentiques nazis en son sein.

Il y a 20 ans, les dirigeants de la CGT ont sombré dans l'illusion que la fin de la guerre froide levait les obstacles à une coopération loyale entre les organisations appartenant à la FSM et celle appartenant à la CES et à la CISL. C'était oublier que derrière les arguments de façade sur le « *monde libre* », « *les droits de l'homme* », « *l'indépendance syndicale* », la divergence la plus profonde et la plus pertinente c'était l'attitude face au capitalisme et à l'exploitation. Et que cette divergence-là n'a pas disparu, loin de là. Les organisations syndicales, qui avaient le sentiment d'appartenir au camp qui avait remporté une victoire définitive, n'entendaient pas revenir sur des conceptions et des pratiques qui semblaient triompher partout. Cependant, après une décade de domination sans partage, l'entrée dans la crise du système la plus grave depuis 1929 est la preuve que le capitalisme n'est pas la réponse favorable aux travailleurs et aux peuples.

Les politiques d'accompagnement des organisations syndicales réformistes montrent leurs limites et leur caractère néfaste. Par ailleurs, plus que jamais le capitalisme c'est la guerre et c'est dans la guerre qu'à chaque grande crise de son système il a cherché une issue. La conversion des dirigeants de la CGT à un syndicalisme d'accompagnement, censé engranger les résultats de l'insertion dans les négociations (souvenez-vous de la condamnation de Louis Viannet de la politique de la « *chaise vide* ») s'est heurtée de plein fouet à la crise du système qui ne laisse d'alternative qu'à l'acceptation de considérables reculs sociaux ou à la résistance frontale.

Des facteurs d'espoir

En même temps, d'incontestables facteurs d'espoir demeurent. Dans la dernière période en particulier, la contestation de choix et déclarations de la direction confédérale et notamment de son secrétaire général s'est manifestée de manière forte et, chose nouvelle, publiquement. Les questions sur lesquelles la direction confédérale a été interpellée sont nombreuses et importantes : campagne BDS sur la Palestine, participation à la conférence sociale, signature de l'accord sur la formation professionnelle, remise en cause de la tactique des luttes et appels au « *tous ensemble* », dénonciation de la CFDT et rejet de la préservation du pouvoir socialiste.

26 Aurélien Bernier « La gauche radicale et ses tabous. Pourquoi le Front de gauche échoue face au front national » Le Seuil, 2013

De plus en plus de structures (Unions locales, Unions départementales comme celle de Paris, celle du 92, l'URIF, des fédérations, des dirigeants comme Valérie Lesage du Bureau confédéral accusant Thierry Lepaon de ne pas respecter les décisions du CCN ou Daniel Sanchez de la Commission exécutive) ont manifesté leurs désaccords avec l'orientation suivie. Au point qu'à plusieurs reprises, la direction confédérale a du faire machine arrière.

Au plan international, avec des dizaines de millions d'adhérents, la FSM conforte sa présence sur tous les continents et sa représentativité jusqu'au Bureau international du travail. Donnée pour moribonde au début des années 90, elle redevient un facteur d'attraction pour tous ceux qui, à l'échelle mondiale, entendent mener un vrai combat contre les multinationales et l'impérialisme : la COSATU d'Afrique du Sud y a adhéré, ainsi que le CITU indien fort de 5 millions d'adhérents.

Tandis qu'en Europe (Grèce, Italie, Portugal) d'importantes centrales y adhèrent également où participent à ses initiatives à titre d'observateurs, en France, la fédération CGT de la chimie, sur décision de son congrès, vient de rejoindre l'Union internationale syndicale (UIS) de son secteur d'activité. De nombreux autres syndicats de la CGT sont par ailleurs également affiliés à la FSM, malgré le blackout dont est victime la FSM de la part des dirigeants confédéraux. Ce mouvement d'adhésion devrait s'amplifier dans la période qui vient, puisque rien ne s'oppose dans les statuts de la CGT à une double affiliation. Une UIS des retraités vient par ailleurs de se créer à Barcelone, le FSC participant à sa direction.

Tous ces faits sont donc des facteurs de confiance dans une période difficile, marquée par le doute et la confusion. La résistance qui implique le « *tous ensemble* » est en construction contre les pièges et les divisions. Plus que jamais l'avenir du syndicalisme, de la CGT et du sort des travailleurs dans ce pays est dans les mains des militants. Il est encore temps de faire d'autres choix que ceux qui ont été faits il y a 20 ans. Mais il est aussi plus que temps !

Sigles, abréviations et Acronymes utilisés

AFL-CIO	American Federation of Labour - Congress of Industrials Organisations
ANI	Accord national interprofessionnel
BC	Bureau confédéral de la CGT
BIT	Bureau international du travail
CCN	Comité confédéral national de la CGT
CE	Commission exécutive CGT
CECA	Communauté européenne du charbon et de l'acier
CES	Confédération européenne des syndicats
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CFE-CGC	Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres
CFTC	Confédération française des travailleurs chrétiens
CGIL	Confédération générale italienne du travail (Confederazione Generale Italiana del Lavoro)
CGT	Confédération générale du travail
CGT-FO	Confédération générale du travail – Force ouvrière
CIA	Central Intelligence Agency
CIP	Contrat d'insertion professionnelle
CISL	Confédération internationale des syndicats libres
CMT	Confédération mondiale du travail
CNPF	Conseil national du patronat français
CNR	Conseil national de la résistance
CPE	Contrat de première embauche
CSI	Confédération syndicale internationale
FILPAC	Fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication CGT
FN	Front national
FSC	Front syndical de classe
FSM	Fédération syndicale mondiale
ISR	Internationale syndicale rouge
MEDEF	Mouvement des entreprises de France
OIT	Organisation internationale du travail
ONU	Organisation des Nations unies
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord

PCF	Parti communiste français
PS	Parti socialiste
PSU	Parti socialiste unifié
SFIO	Section française de l'internationale ouvrière
TAFTA	Trans-Atlantic Free Trade Agreement (ou TTIP : Transatlantic Trade and Investment Partnership). En français : Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI)
TCE	Traité constitutionnel européen soumis à referendum en 2005
UD	Union départementale CGT
UE	Union européenne
UGFF	Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT
UL	Union locale CGT
UIMM	Union des industries et métiers de la métallurgie
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture)
UNICE	Union des industries de la Communauté européenne (devenue depuis 2007 BusinessEurope, the confederation of european business)
UIS	Union internationale syndicale de la FSM
URIF	Union régionale de l'Ile-de-France CGT
URSS	Union des Républiques socialistes soviétiques

Sommaire

Précisions.....	4
Que s'est-il donc passé à la CGT, il y a 20 ans ?	5
Repères historiques	6
1991-92 : un leitmotiv « Changer, changer et vite ! »	8
Contexte international	8
Contexte intérieur.....	9
La situation pour ce qui concerne la CGT	9
Le CCN de juin 1991	9
Le rapport de Henri Krasucki.....	10
Le rapport de Louis Viannet.....	12
Confrontation des idées, divisions, confrontation des courants « modernistes » contre « élitistes »	13
Préserver la CGT	15
Le contexte du moment	15
Louis Viannet s'adresse au congrès.....	16
D'autres avis	17
Les conclusions	18
Henri Krasucki : ni testament, ni message	19
Le CCN de mai 1992.....	20
1993-94 : confrontations en trompe-l'œil.....	23
Les affrontements de l'année 1993	23
Le CCN de novembre 1994.....	24
Comment qualifier ces affrontements ?	27
1995 : l'année du 45^{ème} congrès	29
Les CCN d'avril, d'octobre et de novembre, préparatoires au congrès	29
Le 45 ^{ème} congrès.....	31
Le contexte	31
La tribune de discussion du congrès	32

Un congrès sous contrôle	33
La réforme statutaire.....	34
Les amendements au document d'orientation.....	34
Un incontestable tournant a été pris	35
Comment qualifier la nature des changements mis en œuvre durant ces années ?	36
La signature des accords	36
L'indépendance syndicale	39
Une vieille histoire.....	39
Un souci réel et une spécificité française	39
Un argument de division	40
Dans les années 90	41
L'unité syndicale ou le « syndicalisme rassemblé ».....	41
L'adhésion à la CES et la sortie de la FSM	43
La CES et l'Union européenne	43
La position de la CGT jusqu'au début des années 90.....	44
Quelles sont les raisons invoquées pour justifier le refus d'affiliation de la CGT ?	45
L'année 1991 : maintien des critiques, espoir de renouveau et fidélité.....	47
Les coulisses d'une adhésion.....	48
Transformation de la CGT, mutation du PCF : une mutation parallèle	62
Le choix d'une orientation réformiste incontestable	63
Et maintenant ?	66
Le doute n'est plus permis	66
Des facteurs d'espoir	67
Sigles, abréviations et Acronymes utilisés.....	69